



**CONCESSION  
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE  
D'ENERGIE ELECTRIQUE  
DE HUAHINE**

**CONCLUE ENTRE  
LA COMMUNE DE HUAHINE  
ET  
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE  
DU SERVICE PUBLIC**

**Année 2016**

# SOMMAIRE

<b>0 - FAITS MARQUANTS .....</b>	<b>3</b>
<b>1 - OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE.....</b>	<b>5</b>
➤ <b>Aspects commerciaux.....</b>	<b>6</b>
1 - Mode de détermination des tarifs .....	6
2 - Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2016.....	6
3 - Chiffre d'affaires énergie .....	8
4 - Autres produits d'exploitation .....	8
5 - Statistiques de ventes .....	9
6 - Services offerts à la clientèle .....	13
7 - Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie.....	15
<b>2 - OBLIGATIONS DE SERVICE.....</b>	<b>16</b>
➤ <b>Bilan technique .....</b>	<b>17</b>
1 - L'équilibre offre - demande .....	17
2 - Effectif de l'exploitation de Huahine : .....	17
3 - Moyens de production.....	19
4 - Qualité de service .....	22
5 - Qualité – Sécurité - Environnement.....	23
6 – Travaux significatifs – Faits marquants .....	23
7 - Unités d'œuvre 2016 de la concession .....	24
8 – Raccordement solaire .....	24
<b>3 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....</b>	<b>25</b>
➤ <b>Bilan et compte de résultat de la concession .....</b>	<b>26</b>
1– Principes de la comptabilité appropriée .....	26
2 – Méthodologie et clés de répartition analytique .....	31
3 – Actif, Passif et Résultat de la concession .....	35
4 - Revenu autorisé et chiffre d'affaires .....	41
<b>4 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES .....</b>	<b>44</b>
1 - Variation du patrimoine immobilier .....	45
2 – Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public .....	46
3 – Suivi du programme contractuel d'investissements.....	52
4 – Dépenses de renouvellements réalisées dans l'année .....	52
5 – Dépenses d'améliorant réalisés dans l'année.....	53
6 - Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22.....	54
7 - Plan de Renouvellement.....	57
<b>5 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>58</b>
1 - Etats des engagements à incidence financière .....	59

# 0 - FAITS MARQUANTS

## Global société

### Audits :

Pas moins de 6 audits ont été réalisés ou commencés au cours de l'exercice

- Audit de la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie française chargée d'évaluer l'organisation du secteur énergétique et des délégations de service public y afférentes.
- Audit de la Chambre Territoriale des Comptes CTC relatif à « l'examen de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre de la politique de l'énergie »
- Audit du cabinet Horwath sur les comptes des concessions.
- Audit du groupe ayant pour objectif d'effectuer un diagnostic des autoévaluations réalisées au titre du contrôle interne au sein de la société sur les processus COR – gouvernance d'entreprise et ITM – Gestion des systèmes d'information.
- Audit de Cyber-sécurité
- Audit des Commissaires aux Comptes

### Cadre contractuel :

2016 a permis de confirmer le bon fonctionnement de la nouvelle formule tarifaire validée fin 2015 avec la Polynésie Française.

En ce sens les contestations conduites par M. Yannick JEHANNO, le SPER et Tahiti solaire devant le tribunal administratif de Papeete ont été rejetées par un jugement en date du 24.01.2017.

### Comptabilité :

En rappelant que le référentiel comptable utilisé par EDT pour ses charges calculées est celui du Plan Comptable des Entreprises Concessionnaires de 1975 lequel :

- fait l'objet de nombreuses critiques notamment depuis l'audit « P.Blanchard » de 2005,
- ne permet pas l'affichage d'un résultat annuel représentatif de l'avancement du contrat sur la période.

Le concessionnaire a soumis à l'autorité de tutelle, une proposition d'évolution de ses méthodes comptables de sorte à mieux répondre aux impératifs de transparence et aux exigences de la comptabilité appropriée à savoir « charges économiques de renouvellement » & « charge économique du coût des investissements financés par l'entreprise délégataire ».

Aucune suite n'a été apportée à cette demande sur l'exercice.

### Contentieux :

- Recours en annulation des avenants 17 et 17b conduits par M. Yannick JEHANNO, le SPER et Tahiti solaire devant le tribunal administratif lesquels ont été rejetées par un jugement en date du 24.01.2017.
- Contestation du FRPH par le SPER devant la Cours d'Appel Administrative de Paris
- Redressement CPS relatif à la réintégration des cotisations retraites en avantages en nature

### Image de l'entreprise :

2016 a été aussi une année difficile en terme d'exposition médiatique avec les attaques de Mme Tina Cross et de M. Yannick Jehanno. Ces attaques nous ont amenés à lancer un programme de mobilisation des salariés pour la défense de leur entreprise Te Honora'a qui a rencontré un franc succès.

### Performance :

2016 a été l'année de la poursuite de notre plan de transformation de l'entreprise « Engie PF 2020 » avec la mise en œuvre de différents projets visant tant à l'amélioration de la performance qu'au développement de l'entreprise.

### Sécurité :

2016 a été l'année de l'amélioration sensible de nos résultats sécurité.

### **Tarif :**

Les tarifs fixés par les arrêtés 192 CM du 25 février 2016 modifié par l'arrêté 223 CM du 02 mars 2016 et applicables à l'ensemble des concessions gérées par EDT ont permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de 20 095 455 914 CFP supérieur de 540 466 876 CFP MF au revenu autorisé du concessionnaire sur l'exercice 2016.

Cet excédent a été pris en compte pour l'actualisation des tarifs au 1<sup>er</sup> mars 2017 et en particulier leur maintien provisoire à leur niveau de 2016 malgré la hausse significative du prix des produits pétroliers.

### **Concession de Huahine**

#### **Aspects juridiques et contractuels :**

- n/a

#### **Aspects commerciaux :**

- Les ventes d'énergie sur le périmètre de la concession augmentent de (+4,1%) en 2016
- Le nombre de clients progresse de (+ 0,5 %), la puissance souscrite augmente de (+1,3 %).
- Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh baisse de (-5,3%)

#### **Aspects techniques :**

- La puissance de pointe appelée a été de 1 583 kWh
- A fin 2016, on recensait 20 installations photovoltaïques déclarées dont 2 raccordées sur 2016
- Le temps moyen de coupure par client sur incident (TMCi) est de 8h54 mn

## **1 - OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE**

- Aspects commerciaux
- 1. Mode de détermination des tarifs
- 2. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2016
- 3. Chiffre d'affaires énergie
- 4. Autres produits d'exploitation
- 5. Statistiques de ventes
- 6. Services offerts à la clientèle
- 7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

## ➤ Aspects commerciaux

### **1 - Mode de détermination des tarifs**

L'avenant 17 réforme en profondeur le mode de rémunération du concessionnaire lequel n'est plus rémunéré par un Tarif mais par un revenu autorisé spécifique par activité et concession.

Les tarifs (parts fixes et prix unitaires de chaque tranche de consommation), de même que les catégories de consommateurs, ainsi que le nombre et l'amplitude des tranches de consommation sont fixés par arrêtés en Conseil des Ministres sans nécessiter d'avenant au présent cahier des charges, de manière à permettre au Concessionnaire d'atteindre le niveau de Revenu Autorisé.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, et jusqu'à l'entrée en vigueur d'un dispositif réglementaire de péréquation et de solidarité tarifaire de l'électricité sur tout le territoire de la Polynésie française, tel que visé en préambule de l'avenant 17b, les tarifs de l'électricité applicable sur l'ensemble des concessions ayant adopté le cahier des charges de la concession de Tahiti Nord, sont établis de sorte à couvrir le revenu autorisé du concessionnaire sur l'ensemble desdites concessions.

Les tarifs applicables en 2016 avaient été fixés par :

- l'arrêté n°211 CM du 25 février 2015 pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2016,
- l'arrêté n° 192 CM du 25 Février 2016 modifié par l'arrêté n° 223 CM du 02 Mars 2016 pour la période allant du 1er Mars au 31 décembre 2016.
- Ils ont été publiés au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

### **2 - Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2016**

Tranches tarifaires	Réf de mars 2015 à février 2016	Réf de mars à décembre 2016	Seuils de mars 2015 à février 2016	Seuils de mars à décembre 2016	Prix du kWh (XPF) Mars 2015 à février 2016	Prix du kWh (XPF) Mars à Déc. 2016
	BT Usage social 1ère tranche	TP0	P1	de 0 à 180 kWh	de 0 à 240 kWh/mois	19
BT Usage social 2ème tranche	TP1	P2	de 181 à 300 kWh	au-dessus de 240 kWh/mois	39	39
BT Usage social	TP2		au-dessus de 300 kWh		60	
BT Usage domestiques 1ère tranche	P1	P3	de 0 à 300 kWh	de 0 à 240 kWh/mois	27,5	24,5
BT Usage domestiques 2ème tranche	P2	P2	de 301 à 450 kWh	au-dessus de 240 kWh/mois	45	39
BT Usage domestiques	P3		au-dessus de 450 kWh		56	
BT Eclairage public	P3	P4			34	33
BT Usage professionnel	P4	P5	de 0 à 3000 kWh		39	35,75
BT Usage professionnel	P4'		au-dessus de 3000 kWh		43	
MT Tarif jour	P5	P6	de 0 à 16200 kWh	de 07h00 à 20h59	26	25
MT Tarif jour	P6		de 16201 à 48600 kWh		26	
MT Tarif jour	P7		au-dessus de 48600 kWh		26	
MT Tarif nuit	P8	P7	de 0 à 9000 kWh	de 21h à 06h59	22	22
MT Tarif nuit	P9		au-dessus de 9000 kWh		22	
MT Tarif uniforme	P10				39	
Prépaiement 2,2 kVA de puissance souscrite avant le 01/03/16	P11	P8			22	22
Prépaiement 3,3 kVA de puissance souscrite	P12	P9			31	28
Prépaiement 4,4 kVA de puissance souscrite	P13				37	
Prépaiement 5,5 kVA de puissance souscrite	P14				39	
Prépaiement 6,6 kVA de puissance souscrite	P15	P10			42	37

<b>PRIME D'ABONNEMENT (en F fcp/kVA)</b>	<b>Mars 2015 à février 2016</b>	<b>Mars à Décembre 2016</b>
<b>Basse tension</b>	<b>MENSUELLE</b>	<b>MENSUELLE</b>
Tarif "petits consommateurs" (puissance souscrite ≤ 3,3 kVA)	263	263
Tarif "classique" basse tension usages domestiques	395	395
Tarifs "classique" basse tension usages professionnels et autres usages	345	360
<b>Moyenne tension</b>	<b>ANNUELLE</b>	<b>MENSUELLE</b>
Pour la part de puissance souscrite jusqu'à 200 kVA	18 401	1533
Pour la part de puissance souscrite au-dessus de 200 kVA	11 501	1245

<b>Taxes</b>	<b>Taux</b>
<b>Taxe municipale</b>	4 XPF/kwh
<b>TVA</b>	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%

<b>Avance sur consommation (XPF / kVA de puissance souscrite)</b>	<b>Mars 2015 à février 2016</b>	<b>Mars à Décembre 2016</b>
<b>Basse tension</b>	P = 45,00 XPF	P = 39,00 XPF
Tarif "petits consommateurs"	ASC = 37,5 x P x kVA ASC = 1 688 XPF x kVA	ASC = 25 x P x kVA ASC = 975 XPF x kVA
Tarif "classique" basse tension usages domestiques	ASC = 37,5 x P x kVA ASC = 1 688 XPF x kVA	ASC = 25 x P x kVA ASC = 975 XPF x kVA
Autres Tarifs Basse Tension	ASC = 75 x P x kVA ASC = 3 375 XPF x kVA	ASC = 50 x P x kVA ASC = 1 950 XPF x kVA
<b>Moyenne tension</b>	ASC = 150 x P x kVA ASC = 6 750 XPF x kVA	ASC = 100 x P x kVA ASC = 3 900 XPF x kVA

### 3 - Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf antérieur 01/03/16	Réf postérieur 01/03/16	kWh vendus antérieur 01/03/2016	kWh vendus postérieur 01/03/2016	Total kWh vendus	Montant antérieur 01/03/2016	Montant postérieur 01/03/2016	Total XPF	Puissance souscrite cumulée	Prime abonnement	Puissance souscrite au 31/12/2016
BT Usage social 1ère tranche	TP0	P1	345 906	1 834 702	2 180 608	6 572 161	34 859 338	41 431 499	45 030	11 852 796	3 809
BT Usage social 2ème tranche	TP1	P2	68 097	112 373	180 470	2 655 783	4 382 547	7 038 330			
BT Usage social	TP2		13 380		13 380	802 800		802 800			
BT Usage domestiques 1ère tranche	P1	P3	221 400	932 804	1 154 204	6 088 665	22 855 193	28 943 858	32 527	12 931 466	2 774
BT Usage domestiques 2ème tranche	P2	P2	38 503	356 687	395 190	1 732 635	13 910 793	15 643 428			
BT Usage domestiques	P2'		26 735		26 735	1 497 160		1 497 160			
BT Eclairage public	P3	P4	18 337	88 913	107 250	623 458	2 934 129	3 557 587	1 056	377 508	88
BT Usage professionnel	P4	P5	208 228	1 048 364	1 256 592	8 120 892	37 479 243	45 600 135	21 837	7 807 067	1 831
BT Usage professionnel	P4'		11 084		11 084	476 612		476 612			
MT Tarif jour	P5	P6	207 480	1 365 479	1 572 959	5 394 480	34 136 975	39 531 455	8 957	13 638 170	692
MT Tarif jour	P6		40 396		40 396	1 050 296		1 050 296			
MT Tarif jour	P7										
MT Tarif nuit	P8	P7	128 276	860 536	988 812	2 822 072	18 931 792	21 753 864			
MT Tarif nuit	P9		31 773		31 773	699 006		699 006			
MT Tarif uniforme	P10										
MT Tarif interne		P8									
Prépaiement		P9									
Autres (employés...)				42 277	42 277		69 408	69 408	531	20 852	45
<b>Total</b>			<b>1 359 595</b>	<b>6 642 135</b>	<b>8 001 730</b>	<b>38 536 020</b>	<b>169 559 418</b>	<b>208 095 438</b>	<b>109 938</b>	<b>46 627 859</b>	<b>9 239</b>
Ventes totales								254 723 297			
Prix moyen								31,83			

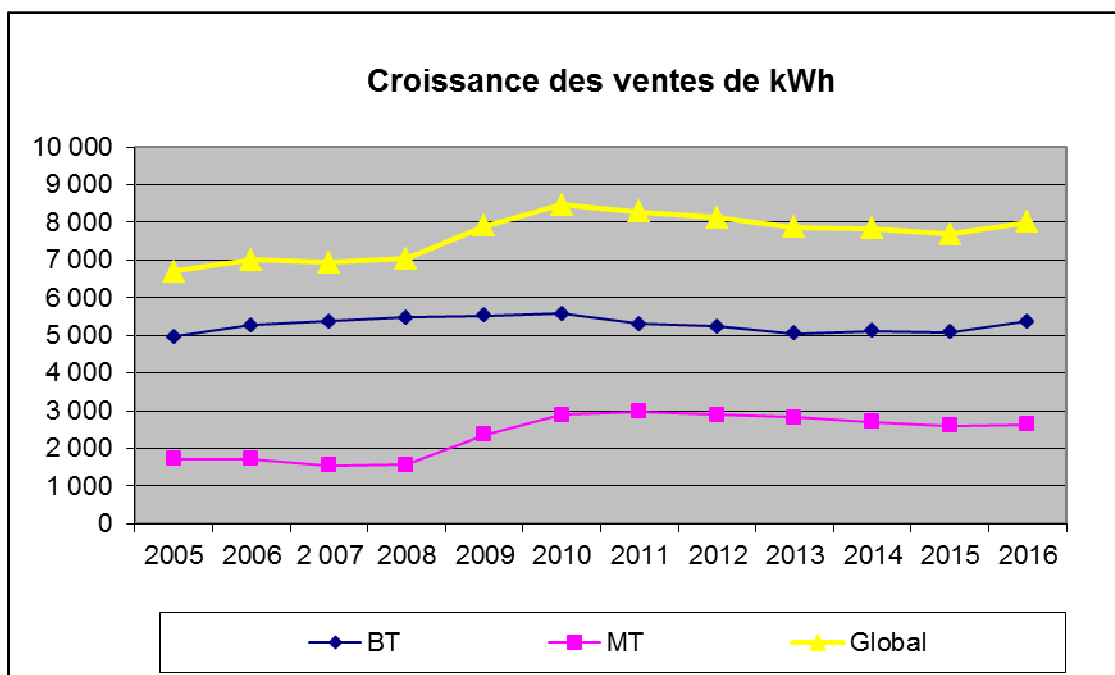
### 4 - Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitations suivants :

- Frais de perception de taxe :	575 224 XPF
- Frais de relance:	<u>1 311 348 XPF</u>
- Total	1 886 572 XPF



## 5 - Statistiques de ventes



Les ventes d'électricité ont globalement augmenté de 4,1% (soit + 316 MWh) entre 2015 et 2016 pour la concession Huahine pour atteindre un volume global d'environ 8 GWh sur 2016, avec une hausse des ventes en basse tension, qui représentent 67% des volumes, de 5,6% (+283 MWh) et une hausse des ventes en moyenne tension (33% des volumes) de 1,3% (+33 MWh).

La consommation globale des clients domestiques (tarifs « petits consommateurs » et « classique » basse tension usages domestiques) a connu une évolution à la hausse de 3.4% (+131 MWh, qui représente près de 46% de l'augmentation totale des ventes en basse tension), expliquée par 3 facteurs :

- Légère croissance du nombre de clients (+0.5%)
- un climat particulièrement chaud sur 2016, avec des températures moyennes observées supérieures aux températures observées en 2015, entraînant une hausse des consommations des ménages (surconsommation des appareils de production de froid, utilisation plus intensive des appareils de climatisation)
- une tendance socio-économique positive probablement liée à une légère reprise économique, que la baisse des prix d'électricité au 01/03/16 n'a pu que favoriser en matière de consommation d'électricité

L'équipement des ménages (catégories socio-professionnelles les plus élevées) en panneaux photovoltaïques dans un objectif d'autoconsommation et de baisse de leur facture d'électricité continue progressivement par ailleurs, avec 2 nouvelles installations domestiques de puissance  $\leq 10\text{kWc}$  raccordées sur 2016.

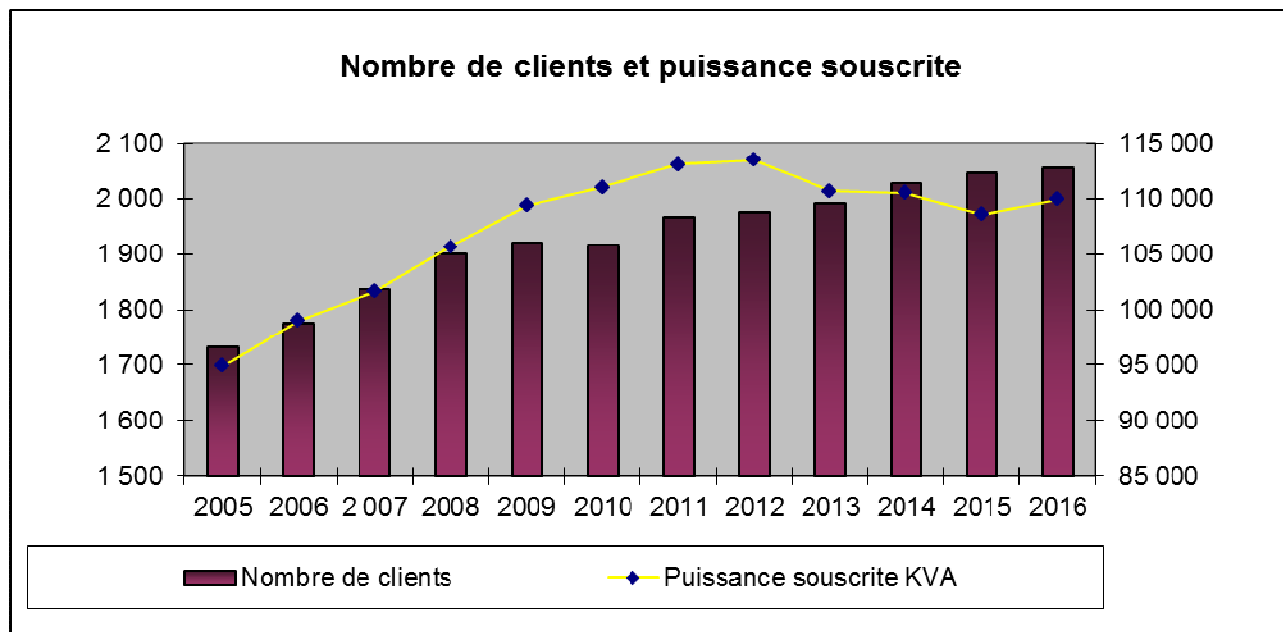
Il est à souligner que la suppression du seuil de 300 kWh au-delà duquel le prix de l'électricité devenait dissuasif pour les clients en tarif « petits consommateurs » a engendré un basculement des consommations du tarif « classique » basse tension usages domestiques vers le tarif « petits consommateurs », en croissance de 5,1% de 2015 à 2016 (à comparer aux 1,0% de hausse pour le tarif « classique »).

Après 2 années consécutives de baisse, les ventes en tarif Eclairage Public, qui représentent 2% des ventes en basse tension avec environ 107 MWh vendus sur 2016, ont pour leur part augmenté de 5% en 2016.

Les ventes des clients professionnels, qui représentent environ 24% des ventes basse tension, ont elles progressé de 13.4 % (+150 MWh), également sous l'effet combiné de la croissance du nombre d'abonnés (+0.5%) et de l'augmentation des consommations électriques moyennes liée à la fois aux températures élevées observées sur 2016 et à la tendance économique positive.

Sur les 150 MWh supplémentaires vendus sur 2016, 38 MWh sont liés au passage d'un client du tarif moyenne tension au tarif basse tension usage professionnel courant 2015.

Concernant les ventes en moyenne tension, la hausse de 1,3% (+33 MWh) s'explique principalement par l'augmentation significative des volumes des clients du secteur de l'hôtellerie (+ 65 MWh), qui compense largement la baisse des volumes d'un des principaux magasins de l'île et du client du secteur de la santé passé en basse tension (-36 MW).

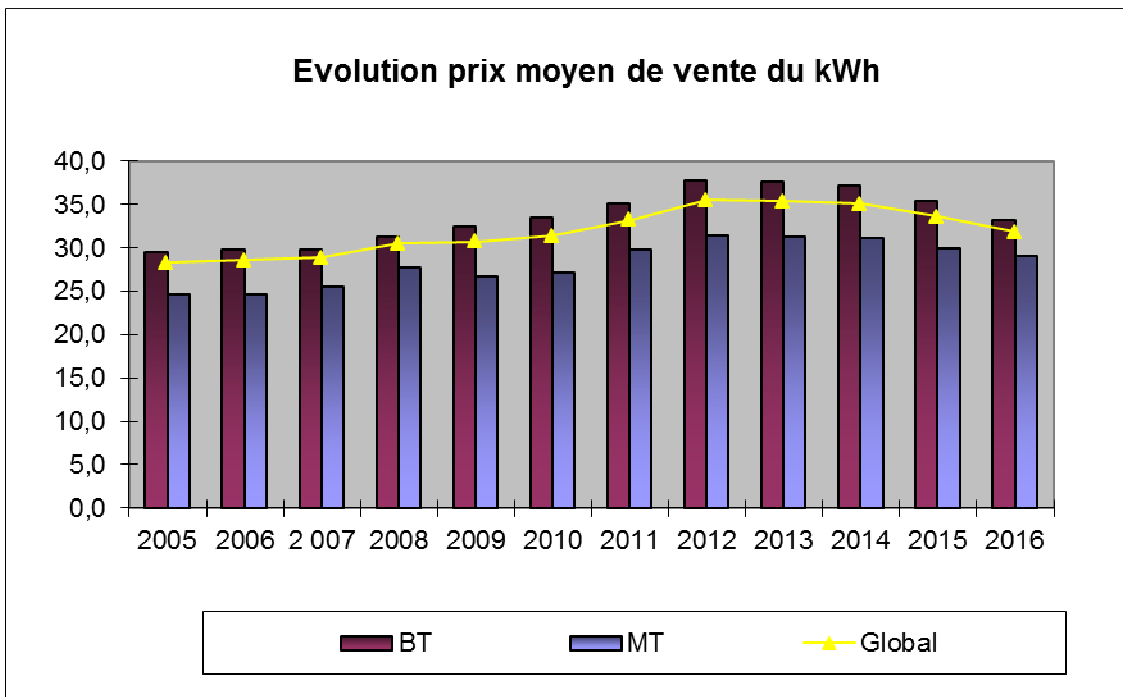


Le nombre de clients s'établit en fin d'exercice à :		variation / 2015
Contrats souscrits aux tarifs basse tension	2 042	0,5%
Contrats souscrits aux tarifs moyenne tension	<u>13</u>	<u>0%</u>
	2 055	0,5%

En dehors de la hausse de 0.6% du nombre de clients en tarif « petits consommateurs », avec 8 contrats supplémentaires souscrits à ce tarif, le nombre de clients des autres tarifs n'a pas évolué.

Les clients en tarif « petits consommateurs » représentent ainsi aujourd'hui 64% du nombre total d'abonnés, contre 24% pour les clients en tarif basse tension usages domestiques classique et 9% pour les clients en tarif basse tension usages professionnels.

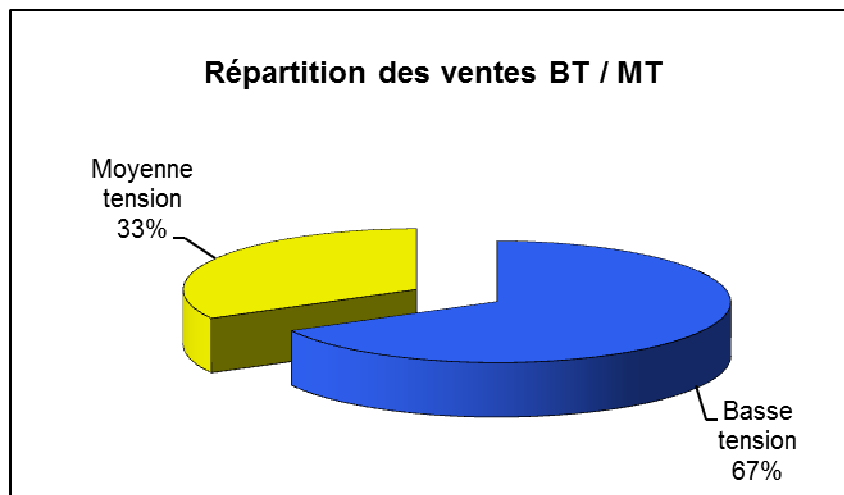
La puissance souscrite facturée s'élève à 109 938 kVA, soit une hausse de 1.3% par rapport à 2015. Le niveau de puissance souscrite reste sensiblement stable sur ces 4 dernières années.



Le prix moyen de ventes H.T incluant la part fixe au kWh au kWh s'élève à :  
variation / 2015

Tarifs basse tension	33,2 Fcp	-6,4%
Tarifs moyenne tension	<u>29,1 Fcp</u>	<u>-3,1%</u>
Soit Prix moyen de vente H.T au kWh	31,8 Fcp	-5,3%

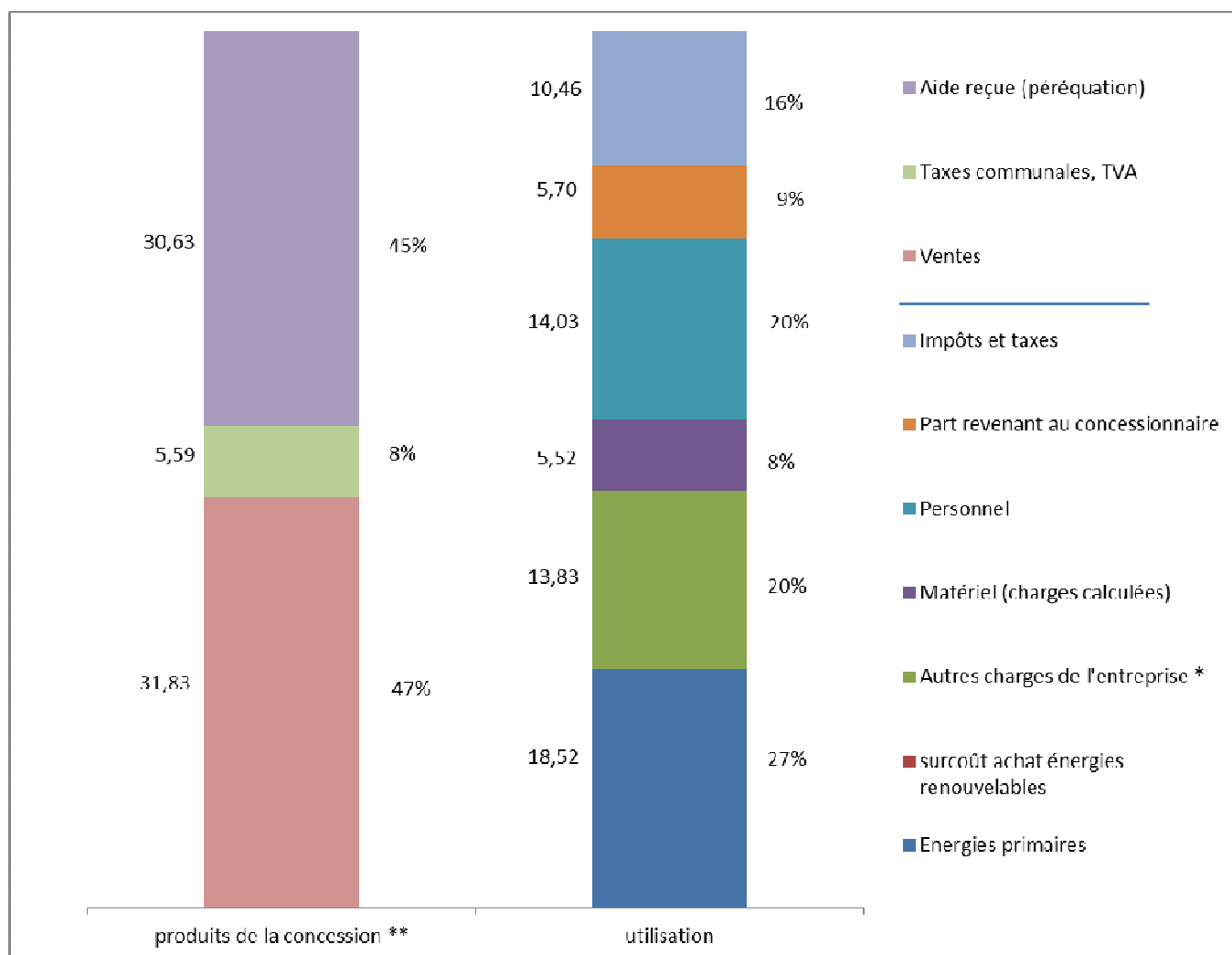
Ces baisses de prix moyens du kWh sont directement liées aux baisses de prix de l'électricité au 1<sup>er</sup> mars 2016 et aux modifications effectuées au niveau de la grille tarifaire en termes de définition des tranches (suppression de la tranche 3, augmentation du plafond de la tranche 1).



La répartition des volumes de ventes entre tarifs basse tension et moyenne tension reste stable, avec près de 70% des volumes facturés en tarifs basse tension, et 30% en tarifs moyenne tension.

## Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Huahine

2016 (en F/KWh et en pourcentage) hors activité annexes



La différence entre les produits de la concession et leur utilisation vient du résultat déficitaire de la concession

\*Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.

\*\* Dont 37,42 F/KWh (55%) de sommes facturées aux clients

Les sommes facturées aux clients comprennent :

- Le prix de vente HT de l'électricité
- Les taxes communales
- La TVA

Les impôts comprennent :

- Les taxes communales
- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole
- Le coût d'achat des énergies renouvelables solaire.

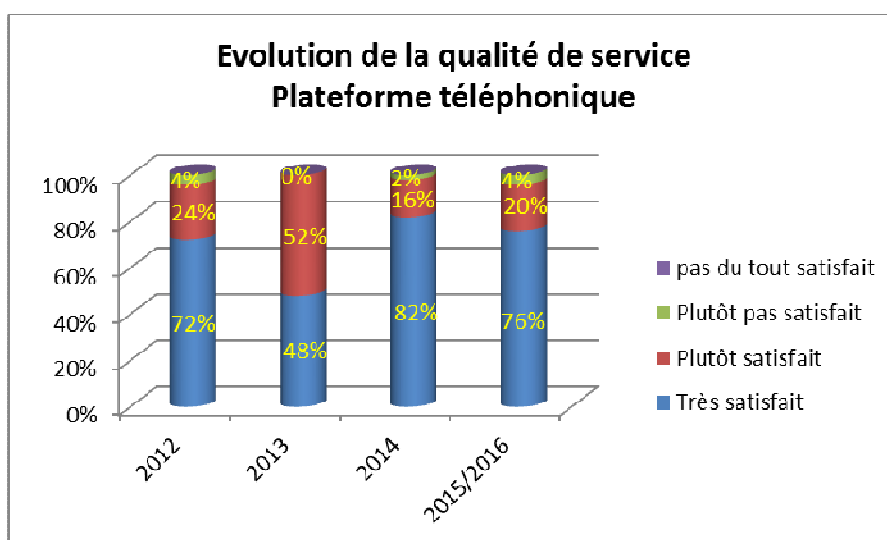
## **6 - Services offerts à la clientèle**

### **Mesures de la satisfaction clients**

L'offre de services d'EDT s'articule au travers du développement de tous les canaux de contact avec nos clients avec une proposition multiple d'accès aux services. Les clients peuvent désormais régler leur facture selon plusieurs choix de service : Directement en agence clientèle, sur l'espace paiement de l'agence en ligne « agence.edt.pf » ou également par téléphone via le module de télévente développé au sein de notre centre d'appel et prochainement par l'acceptation des cartes privatives sur la vente à distance.

Les mesures de la satisfaction clients existantes déjà sur le canal de la voix, se sont également généralisées aux autres points de contact clients.

### **Campagnes d'appels mystères**



EDT conserve cette année encore une très bonne qualité de prestation globale de la qualité de l'accueil téléphonique avec 96% des clients traités qui se déclarent satisfaits du service rendu.

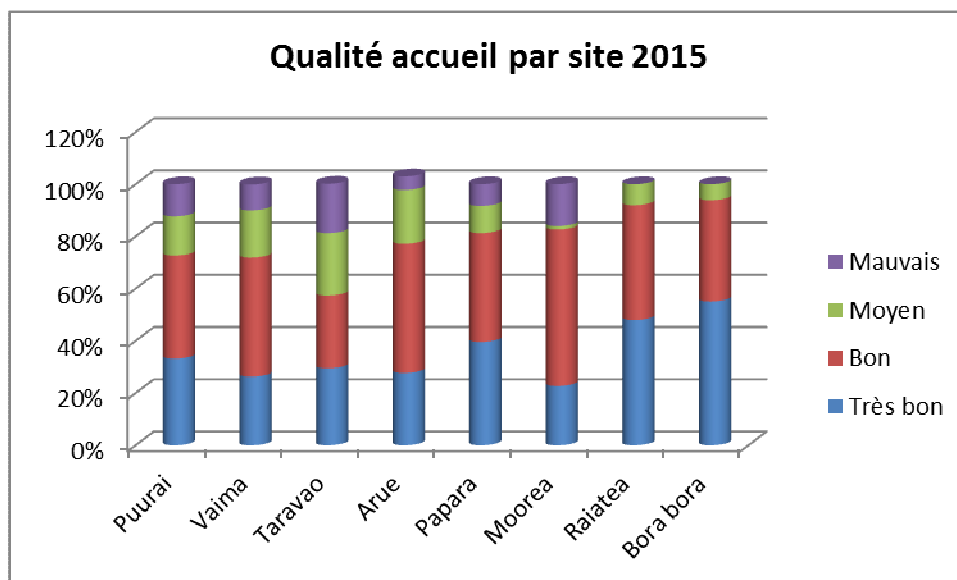
<b>Indicateurs Centre de Relations</b>			
<b>Clients</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Nombre d'appels	54 752	52 924	51 641
% traités	81%	81%	76%
Temps moyen d'attente	19 secondes	19 secondes	22 secondes
Temps moyen de conversation	2 mn 05	2 mn 47	2 mn 49
Webmails	2732	3 906	3 395

Les autres indicateurs de la qualité de service de la plateforme téléphonique du groupe EDT indiquent une évolution de la mission de la plateforme vers un centre de relations clients, on constate une baisse 13% des demandes clients qui transitent par l'agence en ligne, ceci s'explique par une réorganisation des flux clients qui sont désormais traités par deux entités afin de répondre au mieux au client.

### Campagne de visites mystères

Ce dispositif permet d'évaluer la qualité de la perception de l'accueil commercial de plusieurs agences du réseau commercial : Tahiti, Moorea, Raiatea et Bora Bora. L'évaluation des sites représentant un coût important et un intérêt non significatif sur une fréquence annuelle, elle a été planifiée pour 2017.

Evaluation accueil agence		2015
Très bon		30,6%
Bon		41,5%
Moyen		16,1%
Mauvais		11,7%



### L'information clients par SMS

La création du service INFOS SMS remonte à 2011 date à laquelle le SMS Infos facture avait été proposé aux clients qui ne recevaient pas ou rencontraient des difficultés à recevoir leur facture EDT dans un délai correct.

Plus de la moitié des clients domestiques ont depuis adhéré à ce système d'information entièrement gratuit et ceci sur plusieurs domaines : la date du passage du releveur, les coupures pour travaux de leur zone, le rappel de l'envoi de leur auto relève.

Dans la même logique, le SMS Relance a été créé et proposé à la fin de l'année 2015, ce dernier complète le système de la relance par voie recommandée prévu au cahier des charges de la concession. Grâce à cette information rapide et simple, le client dispose immédiatement et personnellement à l'émission de la relance, de l'information relative à sa facture demeurée en impayés.

## Nombre de souscriptions Services SMS à fin 2016

Concession	Facture	Passage releveur	Coupure pour travaux	Auto-relève	Relance	Total général
Huahine	1 777	1 400	1 391	1 338	46	5 952

## 7 - Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

Dans le cadre du développement relatif au self care client, de nombreux outils de maîtrise de la dépense énergétique ont été proposés sur le site de l'agence edt.



Conçus de façon ludique et autonome, le client peut désormais simuler de nombreuses situations de consommation :

- Calculateur de puissance : il peut évaluer son éligibilité à un tarif plus favorable
- Calculateur de lampes : en un simple clic il compare la consommation de ses lampes avec des lampes économiques, le résultat est une aide à la décision d'équipement
- Simulation de factures : grâce à des données de consommation, le client peut avoir une idée de sa facture jusqu'à sa visualisation en format PDF
- Bilan énergie : dorénavant proposé en espace public et en espace client, cet outil permet au client de se positionner sur ses habitudes de consommation.

Le besoin de maîtriser sa consommation énergétique a été révélé par l'enquête sur les usages numériques des clients d'EDT, une mise en valeur de ces derniers a été faite sur la home page de l'agence en ligne.



## **2 - OBLIGATIONS DE SERVICE**

- Bilan technique
  1. L'équilibre offre-demande
  2. Effectifs de l'exploitation
  3. Moyens de production
  4. Qualité de service
  5. Qualité – Sécurité – Environnement
  6. Travaux significatifs – Faits marquants
  7. Unités d'œuvres 2016 de la concession
  8. Raccordement solaire



## ➤ *Bilan technique*

### 1 - L'équilibre offre - demande

#### *Schéma du système électrique de Huahine*

Le réseau de distribution de Huahine, alimenté depuis l'unique centrale de production thermique de l'île, est constitué de 3 départs HTA 20 kV totalisant à fin 2016 une longueur de 73,9 km, majoritairement aérien (77% de lignes aériennes). Le réseau basse tension totalisait 81,2 km, dont 84,4 % en aérien. La fréquence du réseau électrique de Huahine est de 60 Hz.

A fin 2016, 2 055 clients étaient raccordés au réseau de distribution publique d'énergie électrique, dont 13 clients HT.



### 2 - Effectif de l'exploitation de Huahine :

Le nombre d'agents en charge de l'exploitation est resté inchangé, soit 7 agents en 2016.

#### *Demande en énergie électrique*

#### **Evolution de la demande en énergie électrique**

Les ventes d'énergie en 2016 s'élevaient à 8,002 GWh, en hausse de 4,11% par rapport à l'année précédente. Ci-dessous l'évolution de l'énergie livrée au réseau de distribution sur la période 2013-2016.

	2013	2014	2015	2016
Ventes d'énergie en GWh	7,870	7,830	7,686	8,002
Croissance	-3,2%	-0,51%	-1,87%	+4,11%

Après cinq années consécutives de baisse de la consommation d'énergie sur l'île de Huahine, on enregistre en 2016 une hausse de 4,35% de la demande en énergie. La répartition de la consommation d'énergie par catégories de clients (BT ou MT) reste cependant stable. En 2016, la consommation d'électricité était répartie de la façon suivante :

- Clients basse tension : 67%
- Clients moyenne tension : 33%

La puissance de pointe maximale appelée par le réseau de distribution était de 1 583 kW, atteinte en novembre 2016.

Ci-dessous l'évolution de la puissance de pointe appelée sur la période 2013-2016.

	2013	2014	2015	2016
Puissance de pointe en kW	1630	1540	1500	1583
Croissance	-3,0%	-5,5%	-2,6%	+5,5%

Comme pour les ventes d'énergie, la puissance de pointe enregistrée à fin 2016 est en hausse significative par rapport à 2015.

HUAHINE PRODUCTION	Energie mensuelle brute (kWh)	Energie mensuelle nette (kWh)	ENR ELECTRA/EDT (kWh)	Pointe max (kW)	Conso gazole (l)	Conso spéc (ml/kWh)
<b>2016</b>						
Janvier	729 238	716 808	3 954	1 398	202 030	277
Février	716 841	704 110	3 311	1 400	197 550	276
Mars	799 582	786 585	3 721	1 507	221 000	276
Avril	759 123	745 796	2 814	1 481	208 772	275
Mai	737 533	724 473	2 795	1 385	205 716	279
Juin	696 031	683 691	2 684	1 355	193 912	279
Juillet	700 115	688 674	3 344	1 372	194 400	278
Août	713 797	702 661	3 778	1 430	197 700	277
Septembre	710 356	699 962	4 414	1 435	194 829	274
Octobre	745 233	733 588	3 942	1 560	206 071	277
Novembre	742 677	731 140	4 900	1 583	205 209	276
Décembre	776 953	765 806	4 478	1 485	212 079	273
<b>TOTAL</b>	<b>8 827 479</b>	<b>8 683 294</b>	<b>44 135</b>	<b>1 583</b>	<b>2 439 268</b>	<b>276</b>

## Pertes et rendement du réseau de distribution

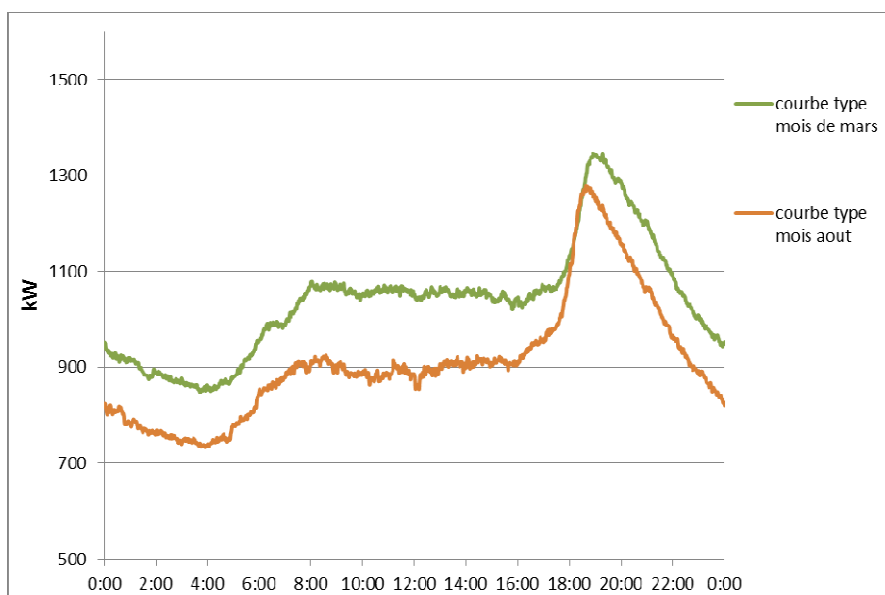
En 2016, la part des auxiliaires de la centrale représentait 1,63% de l'énergie brute produite par les groupes électrogènes de la centrale thermique de Fare (0,144 GWh). Le rendement global du système électrique (Energie vendue) / (Energie Produite et achetée) est de 89,5% pour l'année 2016.

## Courbes de charge journalières

Une courbe typique de charge journalière de Huahine est représentée sur le graphe ci-dessous, pour un jour ensoleillé.

Elle est caractérisée par un plateau s'établissant à partir de 8h00 et qui se prolonge jusqu'à 16h00. A partir de 16 heures la charge augmente rapidement et atteint son pic (pointe du soir) vers 19h00, pour ensuite décroître et atteindre le creux de puissance aux alentours de 4h00.

Il n'y a pas de différence significative entre la forme de la courbe de charge d'un jour de semaine et celle d'un jour de week-end. Par contre, le profil de charge journalière sera légèrement différent selon la saison, été austral ou hiver austral, avec une demande d'énergie un peu plus prononcée pendant la saison chaude et humide.



## 3 - Moyens de production

### Moyens thermiques

Une seule centrale de production thermique dessert l'île en électricité. Elle est située dans la commune de Fare à proximité du village et de l'aéroport et est autorisée par l'arrêté d'autorisation d'exploiter n°6642 du 21/09/2010.

Le parc était constitué en 2016 de 4 groupes de production à base de moteurs rapides :

- trois groupes Cummins de type QSK60, d'une puissance unitaire de 1 800 kW

- un groupe FG Wilson de type P625 mis en service en 2005, d'une puissance de 455 kW servant principalement de black start.

La centrale totalise une puissance installée de 5,855 MW pour une puissance utile de 4,547 MW (détarage de 20% de la puissance des groupes en fonctionnement continu).

A fin 2016, la puissance garantie PG2 (Puissance utile – les deux plus grosses unités de production de l'île) était de 1667 kW pour une puissance de pointe de 1583 kW. En 2016, la centrale thermique de Fare a produit 8,83 GWh.

Evolution de la production :

	2013	2014	2015	2016
Production thermique (GWh)	8,883	8,615	8,571	8,827
Production EnR (GWh)	0,103	0,107	0,105	0,111
Production totale (GWh)	8,986	8,722	8,676	8,938

La mise en place des groupes QSK60 en 2009 puis en 2015 a permis de réduire de manière significative la consommation spécifique en combustibles de la centrale au fil des dernières années. En 2016, 2,439 millions de litres de gazole ont été consommés, soit une hausse de 3,3% par rapport à 2015, s'expliquant par la hausse de la demande en énergie de l'île. Cependant, la consommation spécifique des groupes de la centrale est restée stable à 276 ml/kWh. 8 668 litres d'huile ont été consommés en 2016, en baisse de 14,6% par rapport aux 10 150 litres consommés en 2015.

Evolution de la consommation spécifique :

	2013	2014	2015	2016
Consommation spécifique en ml/kWh	269	275	276	276
Croissance	-3,3%	+4,6%	+0,04%	0%

## Energies renouvelables (EnR)

Les EnR peuvent être classées en plusieurs grandes familles :

- Les énergies stables (biomasse, biogaz, géothermie, hydraulique...) qui présentent un profil de production garanti ou peu fluctuant et facilement prévisible : elles permettent de maintenir durablement une production constante et peuvent dans le meilleur des cas être pilotées en fonction des besoins des consommateurs et donc être dispatchables.
- Les énergies intermittentes (éolien, photovoltaïque sans système de stockage de l'énergie...) dont la puissance produite connaît de fortes variations d'un instant à l'autre (variations brutales et de forte amplitude). Ces fluctuations, qui doivent être compensées à tout instant par des moyens de production dispatchables, peuvent mettre en risque l'équilibre offre-demande des systèmes non interconnectés. Le taux de pénétration au-delà duquel le gestionnaire de réseau est autorisé à déconnecter les énergies intermittentes afin de préserver la stabilité du système électrique est fixé à 30%.
- Entre ces deux familles, on trouve le photovoltaïque et l'éolien avec stockage : le stockage permet de réduire les fluctuations mais ne permet tout de même pas d'obtenir ni la stabilité ni la prévisibilité, ni la garantie qu'offrent les EnR stables.

Les seules installations EnR existantes sur l'île de Huahine sont des installations photovoltaïques sans stockage d'énergie, donc de type intermittentes.

A fin 2016, on recensait 20 installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution publique, totalisant une puissance globale de 241 kWc et une production cumulée injectée sur le réseau de 0,111 GWh. Les deux installations les plus importantes étant celle de l'hôtel Lapita de 99 kWc mise en service en 2012, et celle d'ELECTRA à la centrale d'EDT de 31 kWc mise en service en 2011.

Avec 241 kWc d'EnR intermittentes en service et raccordées au réseau, la limite de 30% concernant les énergies intermittentes (30% de la P appelée minimale de jour, fixée à 245 kW en 2016), garante de la stabilité du système électrique de l'île, n'est pas encore atteinte, et aucune déconnexion de producteurs PV n'a été effectuée en 2016.

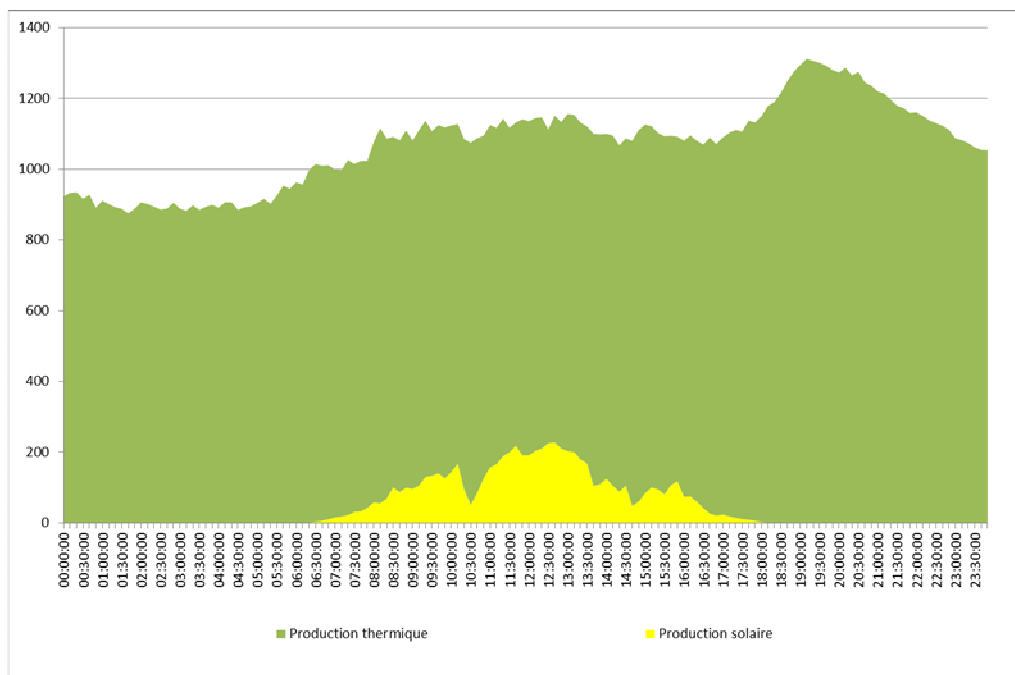
## Equilibre du système électrique

### Bilan 2016

Le mix énergétique de l'île de Huahine est peu diversifié, l'essentiel de la production d'énergie provenant des groupes diesel de la centrale thermique. La part EnR PV solaire, en incluant une estimation de l'autoconsommation, représenterait moins de 4% de la production totale d'énergie électrique de l'île en 2016.

### Equilibre journalier

Les graphiques ci-dessous reproduisent l'empilement des moyens de production disponibles pour une journée en 2016.



## Développement et renouvellement du parc de production thermique

Les groupes diesels rapides constituent les moyens de production les plus économiques pour des îles comme Huahine. Deux groupes CUMMINS QSK 60 ont été installés en 2009 à Huahine pour le remplacement des deux anciens groupes Duvant-Crepelle GE3 et GE4, et un troisième en 2015 pour le renouvellement du groupe GE2 CUMMINS KTA 50 et du Caterpillar en conteneur. Ces moteurs de nouvelle génération présentent de bonnes performances et une grande fiabilité (un seul groupe en exploitation durant le creux de nuit).

Le parc de groupes électrogènes fixes de production à fin 2016 est décrit dans le tableau ci-après :

Ets	iles	site	Regroupement positionnement	Marque du Groupe	Type de fonctionnem ent	Puissance nominale (kVA)	Puissance installée (kW)	Puissance utile (kW)	Date de mise en service	HDM au 1er Janvier 2017
22	Huahine	Centrale FARE	G1 HUAHINE	FG WILSON	BASE	625	455	227	27/09/2005	9 414
22	Huahine	Centrale FARE	G2 HUAHINE	CUMMINS QSK60	BASE	2281	1800	1440	15/04/2015	2 908
22	Huahine	Centrale FARE	G3 HUAHINE	CUMMINS QSK60	BASE	2281	1800	1440	01/12/2009	18 266
22	Huahine	Centrale FARE	G4 HUAHINE	CUMMINS QSK60	BASE	2281	1800	1440	01/12/2009	26 730

Compte tenu des prévisions de consommation d'énergie jusqu'à l'horizon 2020, sauf avarie majeure, il n'y aura pas de nouvelle opération de renouvellement ou de renforcement du parc de production thermique sur la période 2017-2020.

## Réseau de distribution HTA

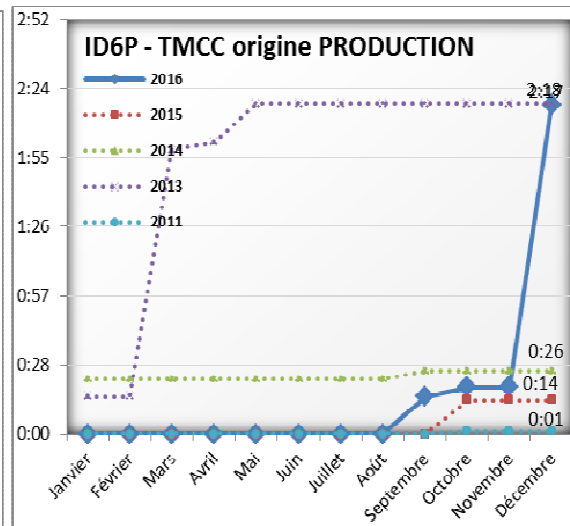
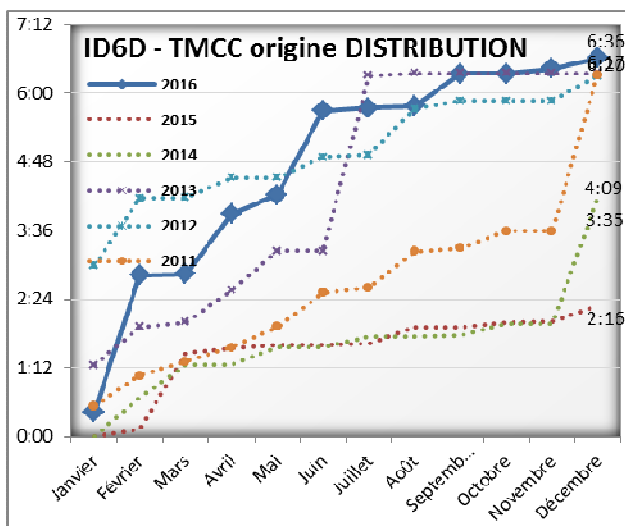
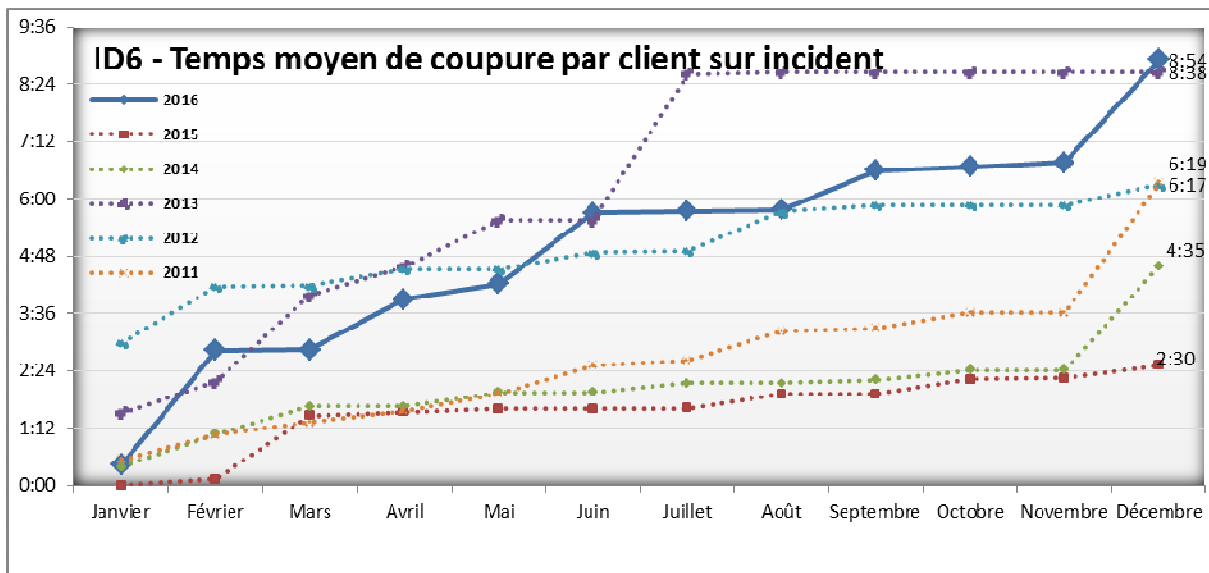
Le réseau de distribution HTA/BTA est principalement aérien. Un gros programme de renouvellement des supports aériens en bois débuté en 2012, s'est poursuivi en 2013 et 2014. Les supports bois fortement terminés ayant été renouvelés pour la plupart au cours de ces trois dernières années, le programme de maintenance sur les supports bois HTA et BT a été moins important en 2015 et 2016.

Cependant, un programme important de renouvellement des poteaux bois est prévu sur les quatre prochaines années.

## 4 - Qualité de service

Les indicateurs de qualité sont fournis ci-après:

- temps moyens de coupure par client d'origine distribution sur incident : 6h36mn
- temps moyens de coupure par client d'origine production sur incident : 2h17mn



## 5 - Qualité - Sécurité - Environnement

### POI « Plan d'Opération Interne » – pollution – incendie

Un exercice incendie a été effectué en octobre 2016. Ce type d'exercice dit SECUREX est annuel et permet la formation des agents de première intervention, aussi bien pour la commune que pour les agents de la centrale.

### Traitement des effluents

39 fûts, soit 7800 litres d'huile de vidange ont été rapatriés sur Tahiti pour traitement en 2016 (société TOTAL).

## 6 - Travaux significatifs - Faits marquants

Une année difficile en production compte tenu de la non-autorisation, en 2016, du renouvellement du groupe G2, alors que le seul groupe G3 en service avait par ailleurs un problème de fuite d'huile, qui nécessitait un déculassage pour réparation. La production a pu toutefois être assurée malgré ce problème.

Le groupe G4, hors service depuis septembre 2015 du fait d'une avarie sur les coussinets et vilebrequin, attendait la décision de l'expert pour le remplacement du moteur. Ce remplacement a été agréé en août 2016. Les travaux de remplacement sont prévus en début 2017.

## 7 - Unités d'œuvre 2016 de la concession

Ces unités d'œuvre seront utilisées à la détermination des revenus autorisés N+1

Puissance maxi appelée en kW	<b>1 583</b>
Puissance utile du groupe le plus puissant kW	<b>1 440</b>
Puissance garantie en kW (PG2)	<b>1 667</b>
Nb de kWh vendus	<b>8 001 730</b>
Quantité en litre de combustible	<b>2 439 268</b>
Nb de kWh thermique sortis de la centrale	<b>8 683 294</b>
Nb de kWh solaire acheté par tarif	<b>110 796</b>
Nb de km de réseaux hors branchements	<b>155,1</b>
Puissance totale en kVA des transformateurs Installés (DP et Privée)	<b>6 315</b>
Nombre d'abonnés (BT et HT)	<b>2 055</b>

### Achat d'énergie solaire en kwh par tarif

	45 F/kWh	40 F/kWh	35 F/kWh	23,64 F/kWh	40F/kWh Electra
<b>HUAHINE</b>	<b>6 859</b>	<b>36 823</b>	<b>0</b>	<b>22 978</b>	<b>44 136</b>

### Répartition des longueurs Réseau

RESEAU HT					RESEAU BT (sans branchements)					RESEAU HT+BT					
Aerien	Souterrain	Sous-marin	TOTAL	% Aerien	% Souterrain	Aerien	Souterrain	TOTAL	% Aerien	% Souterrain	Aerien	Souterrain	TOTAL	% Aerien	% Souterrain
57,1	16,8	-	73,9	77,3%	22,7%	68,5	12,7	81,2	84,4%	15,6%	125,6	29,5	155,1	81,0%	19,0%

### Contrats pluriannuels d'entretien, de maintenance, de renouvellement

EDT a des contrats de sous-traitance pour l'exploitation de Bora Bora :

Pour l'élagage avec la société Raromatai Bucheron jusqu'à mi 2016

Pour le contrôle des extincteurs avec la société Fenua Incendie

Pour le contrôle des Stations de Sécurité Incendie avec INEO

Pour la visite/entretien de la moto pompe incendie et de la nacelle avec Poly Diésel

## 8 - Raccordement solaire

Concessions	2016								
	Nombre d'installations	Somme puissance installée	Nombre de centrales raccordées	Puissance raccordée	INF 10 kWc	de 10 à 36 kWc	de 36 à 100 kWc	SUP 100 kWc	Tarif de rachat
Huahine	20	241	2	7	2	0	0		23,64



### **3 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES**

- Bilan et comptes de résultat de la concession
  1. Principe de la comptabilité appropriée
  2. Méthodologie et clés de répartition analytique
  3. Actif, Passif et Résultat de la concession
  4. Revenu autorisé et chiffre d'affaire

## ➤ **Bilan et compte de résultat de la concession**

La comptabilité appropriée a été mise en place par arrêté 2100 CM du 17 décembre 2016 et s'applique à toute personne physique ou morale titulaire d'une délégation de service public du secteur de l'énergie en Polynésie française avec un effet rétroactif sur les comptes de 2016.

Les comptes y sont présentés par activités (production, distribution, ....), par type de dépenses (maintenance, conduite et fonctionnement ....) et par chapitre (achat, sous-traitance, main œuvre), séparant ce qui est récurrent de ce qui ne l'est pas.

La marge de l'entreprise est présentée par activité, en marge brute d'une part puis en marge nette pour mettre en évidence la part revenant aux actionnaires.

### **1- Principes de la comptabilité appropriée**

- 1) La séparation des activités
- 2) La séparation des services délégués
- 3) Le principe du coût réel constaté
- 4) Le principe de la prééminence de l'imputation directe
- 5) La non compensation des produits et des charges dans la présentation de l'information financière
- 6) La justification du périmètre de charges
- 7) La permanence des méthodes
- 8) Le principe de détermination des charges économiques calculées
- 9) Les opérations effectuées avec les parties liées
- 10) L'identification des contrats à long terme
- 11) Distinction entre coûts récurrents et coûts non récurrents au sein des activités concernées
- 12) Objectivation de la marge du délégataire par concession et activité
- 13) Principe d'ajustement du revenu prévisionnel sur le revenu réalisé
- 14) Ajustement suite à une remise en cause par l'autorité concédante des coûts présentés

#### **1.1) – La séparation des activités**

La comptabilité analytique ou métier servant d'outil de pilotage à l'entreprise individualise depuis de nombreuses années les dépenses par concession et par métier.

L'avenant 17 modifiant les conditions de rémunération du concessionnaire a permis l'obtention d'une rémunération spécifique à chaque concession et à chaque activité permettant à partir de l'exercice 2015 d'afficher une marge par concession et par activité.

Les règles de la « comptabilité appropriée » adaptées au métier n'ont que très peu modifié la découpe des activités, elles ont néanmoins imposé de ressortir sur Tahiti la fonction de dispatching et plus généralement une activité de fourniture d'énergie regroupant l'achat d'énergie avec la gestion de clientèle.

Comptablement les dépenses engagées au bénéfice d'une activité y sont toujours directement affectées.

#### **1.2) – La séparation des services délégués**

A l'exception des services mutualisés pour des raisons de coordination et d'efficience à savoir les fonctions de direction générale, les fonctions administratives et certains services techniques à forte valeur ajoutée, chaque concession possède ses propres moyens.

Les exceptions à cette règle concernent la mutualisation de la production thermique sur les îles de Tahiti et sur l'île de Raiatea avec une centrale commune aux concessions de Taputapuatea et Tumaraa.

Comptablement les dépenses engagées au bénéfice d'une concession y sont toujours directement affectées.

### 1.3) – Le principe du coût réel constaté

Certaines dépenses comme la main d'œuvre, non directement affectables, sont réparties sur les activités et ou chantiers sur la base des pointages journaliers et de taux horaires prédéterminés.

Les écarts constatés en fin d'exercice entre les coûts réels et les coûts imputés sont réinjectés dans les activités concernées pour qu'au final ce soit la charge réelle qui soit imputée.

Il en est de même pour toutes les dépenses intégrées en cours d'année par l'intermédiaire de coût standards et notamment de toutes les dépenses accessoires à la main d'œuvre (outillage, véhicules, coûts d'implantation, encadrement...)

### 1.4) – La prééminence de l'imputation directe

Dans le respect de ce principe toute dépense engagée au bénéfice d'une concession ou d'une activité y est toujours directement affectée.

Le pourcentage d'imputation directe sur une concession dépend de l'organisation de l'entreprise, il varie peu d'un exercice sur l'autre. Sur Huahine, en 2015 :

- Les imputations directes concernent 90% du total des dépenses de la concession de Huahine. Elles trouvent leur origine dans les personnels affectés et équipements installés sur le territoire de la concession concernée ainsi que des dépenses pièces, combustibles, énergies, sous-traitances.
- Les 10% restants, répartis selon des clefs de répartition appropriées correspondent principalement à des quotes-parts des frais de siège, du Service Exploitation Îles (SEI) de support technique aux îles, des services de back office clientèle.

HUAHINE	Imputé directement à l'activité	Frais répartis sur les activités	Total
Imputé directement à la concession	79%	11%	90%
Frais répartis sur la concession	4%	6%	10%
Total	83%	17%	100%

### 1.5) – La non compensation des produits et des charges

A ce titre, les lignes de produit sont identifiées dans le compte de résultat

### 1.6) – La justification du périmètre de charges

La structure de la comptabilité analytique colle à l'organisation de l'entreprise permettant la connaissance parfaite des dépenses engagées par chaque service.

Pour sa part, l'organisation de l'entreprise répond à diverses contraintes :

- la contrainte métiers avec des responsables « techniques » par métier
- la contrainte contractuelle avec la gestion d'un patrimoine important (centrales et réseaux) confié à l'entreprise pour l'exécution d'un service de qualité ce qui nécessite des responsables pour chaque

contrat de concession, sous tous leurs aspects à savoir qualité de service, gestion budgétaire, sécurité etc...

- Les contraintes de la taille des exploitations et de l'isolement géographique qui obligent à la superposition d'un maximum de moyens sur place dans les îles avec l'existence de services mutualisés à forte valeur ajoutée, ce qui permet d'améliorer l'efficacité et d'optimiser les dépenses.

Il ressort de cette organisation que les périmètres de charge sont parfaitement définis.

Production :

- Les immobilisations de production sont contenues à l'intérieur des centrales, la frontière avec :
  - le transport (Tahiti) sont les connexions des têtes de câbles des liaisons transformateur avec les bornes « amont » des disjoncteurs du transport ;
  - la distribution (îles) sont les bornes « aval » des transformateurs élévateurs.
- Les personnels affectés sont spécifiques par activité dans les grandes îles (Tahiti, Moorea, Bora Bora), polyvalents dans les petites îles avec une imputation de leurs coûts par activité sur la base de feuilles de temps
- Un service spécifique (Service Exploitation îles / SEI) basé sur Tahiti encadre et assiste le personnel des îles dans tous les domaines tant en technique (production Distribution) qu'en sécurité, management ou autres. Ses dépenses non directement imputables à une île en particuliers sont réparties au prorata des temps passés dans chaque exploitation
- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien sont imputées centrale par centrale

Dispatching et conduite du réseau

- Seule l'île de Tahiti en raison de sa taille possède un service dispatching spécifique doté de moyens propres (locaux, immobilisations et personnels), ce service d'une dizaine de personnes fonctionne 24h sur 24h.
- Dans les autres îles, cette fonction est assurée en astreinte par l'exploitant, ses coûts ne sont pas différenciés.

Transport :

- Seule l'île de Tahiti en raison de sa taille possède un réseau de transport lequel fait l'objet d'une délégation de service public confiée à la TEP, ses moyens sont distincts de ceux d'EDT.
- Ce réseau qui relie les centres de production au réseau de distribution a pour frontière la connexion des têtes de câbles des liaisons transformateurs production, situées en sortie de centrale, avec les bornes « amont » des disjoncteurs du transport, et à l'autre bout, la connexion des têtes de câbles des liaisons transformateurs de distribution avec les bornes « aval » des disjoncteurs du transport pour l'île de Tahiti.
- L'avenant 17 formalise l'accord d'EDT pour homogénéiser ses frontières et intégrer dans ses actifs des transformateurs rattachés historiquement à la concession de Transport.

Distribution :

- Les immobilisations de distribution sont composées de lignes et de transformateurs, les frontières avec le transport (Tahiti) ou la production (îles) sont claires telles que définies ci-dessus.
- Les personnels affectés sont spécifiques par activité dans les grandes îles (Tahiti, Moorea, Bora Bora), polyvalents dans les petites îles avec une imputation de leurs coûts par activité sur la base de feuilles de temps.
- Un service spécifique (Service Exploitation îles / SEI) basé sur Tahiti encadre et assiste le personnel des îles dans tous les domaines tant en technique (production Distribution) qu'en sécurité, management ou autres. Ses dépenses non directement imputables à une île en particuliers sont réparties au prorata des temps passés dans chaque exploitation
- Les dépenses de gestion et d'entretien des réseaux sont directement imputées sur la concession concernée

Gestion de clientèle :

- En dehors des très petites exploitations ou la polyvalence s'impose, les moyens affectés à la gestion de la clientèle sont spécifiques à cette activité, ils sont composés de personnel au contact des clients ou

« front office » situés dans les concessions et d'un important service de « back office » mutualisé comprenant la facturation, la comptabilité client, la relance, l'agence en ligne.

- Les personnels polyvalents que l'on retrouve dans les petites îles notamment pour la relève des compteurs voire dans les très petites îles pour l'accueil clients voient leur coûts imputés sur la base de leurs feuilles de temps

### **1.7) – La permanence des méthodes**

- Revenu autorisé :

Les coefficients utilisés pour l'actualisation des forfaits sont spécifiques à chaque concession pour tenir compte des différences dans la structure de coût.

- Répartitions

- Les frais de siège d'une concession sont répartis dans ses processus au prorata des seuls coûts récurrents. En 2015, la répartition ne tenait pas compte du caractère récurrent/non récurrent de la charge ; les variations des éléments non récurrents avaient un impact non justifié économiquement sur les frais de siège affectés au processus.
- Conformément à l'avenant 17 fixant les modalités de refacturation des combustibles et énergies au Secosud, l'énergie solaire est à compter de 2016 réputée comme consommée dans la concession ou elle est injectée.
- La marge réalisée au travers de la vente d'énergie au Secosud a été intégrée dans les activités annexes du processus.

- Changements de présentation

- Processus production d'origine hydraulique : les postes « maintenance » et « Conduite et fonctionnement » ont été séparés, comme pour les autres processus. Des frais de siège et des activités annexes ont été spécifiquement affectées à ce processus.
- Processus dispatching : des amortissements et des activités annexes ont été spécifiquement affectées à ce processus.
- Processus achat au producteur : la gestion administrative est maintenant clairement identifiée.
- Bilan : les immobilisations et les charges calculées sont maintenant présentées par processus

### **1.8) – Le principe de détermination des charges économiquement calculées**

Les charges calculées incorporées au présent document sont conformes à celles figurant dans les comptes sociaux de l'entreprise.

Des discussions sont ouvertes avec le ministère en vue d'un traitement plus lissé des problématiques de renouvellement.

### **1.9) – Les opérations effectuées avec les parties liées**

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable

## Engie

Libellé	Description	22
	Mise à disposition de personnel	353 529
Convention d'assistance	La société GDF SUEZ ENERGIES SERVICES s'engage à fournir à EDT une assistance dans les domaines suivants : - comptable, administratif et financier - informatique et audit - conseil Ces prestations font l'objet d'une facturation forfaitaire de 0,722% net du chiffre d'affaires hors taxes de EDT	3 606 475
Assurance	Assurance multirisques	2 407 979

## Electra

Libellé	Description	22
Achat d'énergie solaire	EDT achète l'énergie solaire à Electra aux tarifs de 40 xpf/kwh et 45 xpf/kwh	1 765 400

## Autres parties liées

Libellé	Description	22
Polydiesel	Travaux sous-traités: production	52 673 384
Ineo	Travaux sous traités	211 556

### 1.10) – L'identification des contrats à long terme

Cf paragraphe :

#### 5– ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

##### 1. Etats des engagements à incidence financière

### 1.11) – Distinction entre coûts récurrents et coûts non récurrents au sein des activités concernées

La notion de produits et charges non récurrents fait référence à l'ensemble des éléments ne rentrant pas habituellement dans le cycle normal d'exploitation, d'investissement ou de financement de l'opérateur. Les charges non récurrentes sont des charges de caractère exceptionnel qui n'ayant pas vocation à se reproduire les exercices suivants

Cf. paragraphe :

#### 3– ACTIF PASSIF ET RESULTAT DE LA CONCESSION

##### 1. Commentaire sur les états financiers

### 1.12) – Objectivation de la marge du délégataire par concession et activité

L'objectivation de la marge a été formalisée sur le compte de résultat de la concession, en pourcentage

- du total des produits (revenu autorisé et produits des activités annexes)
- du montant des immobilisations brutes

### 1.13) –Principe d’ajustement du revenu prévisionnel sur le revenu réalisé

Cet écart entre le Revenu Autorisé prévisionnel servant de base à l’établissement des tarifs et le Revenu Autorisé définitif servant à rémunérer le concessionnaire résulte de la différence entre :

- le coût estimé des énergies et celui réalisé.
- la valeur de l’Euribor intégrée au calcul du résultat financier de la concession et le réel de la période

Est également intégré à ce RA définitif, le partage des gains de rendement le cas échéant.

Les comptes de la concession sont établis sur la base du revenu Autorisé définitif.

### 1.14) –Ajustement suite à une remise en cause par l’autorité concédante des coûts présentés

N/A

## 2 - Méthodologie et clés de répartition analytique

### Bilan :

Les postes de « haut de bilan » représentent 89% du total du bilan et sont obtenus par imputation directe par concession.

Les autres postes relatifs aux actifs circulants et dettes d’exploitation, lesquels ne représentent que 11 % du total bilan, sont répartis au prorata :

- du chiffre d’affaires des concessions concernées pour les créances qui n’ont pas été imputées directement sur la bonne concession;
- des achats et ACE pour les comptes fournisseurs ;
- de la masse salariale pour la PIDR (provision pour indemnité départ à la retraite), et les dettes sociales ;
- du nombre de kWh pour les dettes fiscales.

La différence apparaissant au niveau du bilan de chaque concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ». Elle sert au calcul des produits et charges financières, imputés à la concession considérée, sur la base des taux de marché.

### Compte de résultat

- Postes du compte de résultat

Suite à la mise en place de la comptabilité appropriée, plusieurs activités ont été définies.

On entend par activité le ou les métiers qu’exerce l’opérateur. L’activité désigne un ensemble de tâches ayant une **finalité externe** autre que sa propre réalisation. Les activités principales sont :

- *La production d’électricité d’origine thermique*
- *La production d’électricité d’origine hydraulique*
- *La production d’électricité d’origine photovoltaïque*
- *Le dispatching* consiste à assurer l’équilibre, à tout moment, entre l’offre pouvant être délivrée par les différentes sources de productions, et la demande des consommateurs finaux.

- *Le transport* correspond à l'activité d'un gestionnaire du réseau de transport qui exploite le réseau de haute tension permettant l'acheminement de l'électricité des sources de production jusqu'à l'entrée des réseaux de distribution.
- *La distribution* correspond à l'activité d'un gestionnaire du réseau de moyenne et basse tension permettant l'acheminement de l'électricité du réseau de transport jusqu'au consommateur final
- *La fourniture* correspond à l'activité d'un fournisseur d'électricité qui est chargé d'acheter l'électricité à des producteurs et de la revendre au détail au consommateur final, dont il est le principal interlocuteur.

Le document par concession a été adapté suite à la mise en œuvre de la comptabilité appropriée. Les coûts sont décomposés par activités (production, distribution, ...), par type de dépenses (maintenance, conduite et fonctionnement ...) et par chapitre (achat, sous-traitance, main œuvre).

- *Le Revenu Autorisé* est constitué :
  - d'une part fixe calculée par application des forfaits annuels rapportés à des unités d'œuvres
  - de l'énergie correspondant aux dépenses réelles engagées par le concessionnaire
- *La péréquation* est égale sur une concession donnée à la différence entre le Revenu Autorisé et le Chiffre d'Affaires facturés aux clients
- *Les frais de siège* sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs
- *Le résultat financier* est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan N-1;  
 Dans le cas où le Concessionnaire obtiendrait des rendements financiers de placement supérieurs au marché, les gains au-delà du taux de référence seraient partagés à part égale entre la concession et le concessionnaire. Le taux de marché applicable pour les excédents de trésorerie est arrêté à l'Euribor 3 mois moyen de l'exercice + 1 points. Le taux de marché applicable pour les besoins est le taux Euribor 3 mois moyen de l'exercice + 2 points  
 Cette rémunération est calculée sur la base du taux de marché de l'exercice considéré
  - le taux appliqué aux besoins de trésorerie est de 1,729% (-0,271%+2%)
  - le taux appliqué aux excédents de trésorerie est de 1,5% (-0,27%+1%+0,77% surperformance financière)
- *L'Impôt sur les Sociétés* intègre :
  - L'impôt sur société stricto sensu
  - La contribution supplémentaire à l'impôt sur les bénéfices
  - L'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) : 10% du résultat net
  - La contribution de solidarité territoriale (CST) : 5% du résultat net

Les réintégrations et déductions fiscales sont affectées au réel entre les activités « en concession » et les activités « hors concession » permettant de calculer pour chacune d'elles leur taux de prélèvement « sur résultat comptable ».

Ce taux de prélèvement des activités « en concession » est ensuite appliqué de manière uniforme au résultat comptable de chaque activité et de chaque concession.

- Pour les concessions globalement bénéficiaires, ce taux est appliqué le résultat comptable de chaque activité, même s'il est négatif.
- Pour les concessions globalement déficitaires, aucun impôt n'est appliqué



- **Principes de répartition des coûts indirects**

Les coûts indirects sont appréhendés au travers des centres d'analyse

**1. Les frais de siège :**

Ils sont répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».

- La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges engagées pour compte.
- La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités concédées, les activités Annexes et activités hors concession.

La quote-part revenant à chaque concession est déterminée, à part égale en fonction de la masse salariale, du nombre d'abonnés et des immobilisations brutes.

La quote-part revenant à chaque processus est déterminée au prorata d'une clé composée pour 50% du montant des immobilisations brutes concédées du processus et pour 50% des frais de personnel du processus.

**2. Les coûts d'implantation Puurai :**

Constitués des loyers, frais de personnel, entretien, assurances, ils sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées. La quote-part revenant aux îles est limitée aux services supports des îles

**3. Les coûts de production :**

ce sont des charges directes des concessions concernées à l'exception des clés de Tahiti et Raiatea qui possèdent des centrales communes pour plusieurs concessions, dans ces cas, la refacturation des kwh produits îles est conforme à l'article 12 bis de l'avenant 17 relatif à la vente d'électricité hors du périmètre de la concession.

- Rémunération de la Puissance Maximale Majorée : P1
- Autres charges de production : P2
- Matières consommées

Pour Tahiti, les montants sont répartis entre Tahiti Nord et Secosud au prorata des kWh injectés.

Pour Taputapuatea et Tumaraa, la répartition se faisait au prorata du nombre de kWh vendu-solaire.

Pour les autres concessions, ce sont les sommes réelles dépensées

**4. Les coûts du frêt du magasinage :**

Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées en fonction de la destination des pièces concernées

**5. Les coûts informatiques :**

Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service.

**6. Le service de support aux îles situé à Puurai :**

Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés.

Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

**7. La direction commerciale :**

Les clés sont différentes en fonction des services concernés

- Le service à l'énergie en charge du solaire : les coûts sont répartis dans chaque concession au prorata du nombre de contrat solaire

- Le service Grand Comptes : les coûts sont répartis dans chaque concession au prorata du nombre de clients grands comptes
- Le service relève, intervention et branchement, les coûts sont répartis au prorata du temps passé
- Le service clientèle : les dépenses sont reventilées sur les concessions concernées au prorata du nombre d'abonnés.

## 8. Allocation CE :

Les dépenses sont réparties au prorata de la masse salariale

### Ces centres d'analyse sont ensuite répartis sur les activités ou services bénéficiaires

- Les répartitions primaires (coût d'implantation, DSI, allocation CE) affectent certains coûts sur les services. Ces derniers sont ensuite ventilés sur les concessions (répartitions secondaires).
- Le tableau ci-dessous met en évidence l'impact de ces répartitions secondaires, service par service, sur le résultat des activités concédées.

Répartition	Montant total à répartir (MF)	Montant réparti dans les concessions (MF)	Montant réparti sur Huahine (MF)	Clé de répartition	Valeur totale de la clé	Valeur de la clé pour Huahine
Frais de siège	1 253,7	1 189,5	30,1	Abonnés-Immo brutes-Masse salariale	100%	3%
Exploitation des îles	172,6	158,0	14,2	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	791,8	61,8
Clientèle îles	38,6	38,6	3,3	Nombre d'abonnés îles	23 756,0	2 055
Travaux production	61,5	43,2	0,7	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	24,3	0,3
Travaux réseau	69,6	40,9	0,3	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	63,5	0,4
Gestion administrative du solaire	27,8	27,8	0,3	Contrats solaires	1 671,0	20
Service Grand compte	54,1	54,1	1,3	Contrats grands comptes	5 614,0	132
Marketing & E-services	39,7	39,7	0,9	Nombre d'abonnés	87 390,0	2 055
Magasins	39,2	20,6	0,3	Sorties de stock valorisées	564 353,0	9 206,0

### 3 - Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Huahine	
	2016	2015
Immobilisations concédées	1 543 764 450	1 536 149 413
- Production	787 347 270	
- Distribution	756 417 180	
Immobilisations privées	635 905 975	634 448 909
Immobilisations financières	-	-
Immobilisations en-cours	53 198 939	2 438 628
- Production	51 760 632	
- Distribution	1 358 935	
- Privé	79 372	
Avances et acomptes	-	-
<b>Total immobilisations brutes</b>	<b>2 232 869 364</b>	<b>2 173 036 950</b>
Amortissements et provisions	- 1 198 364 069	- 1 080 232 102
- Production	- 433 334 134	
- Distribution	- 302 624 907	
- Privé	- 462 405 028	
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>1 034 505 295</b>	<b>1 092 804 848</b>
Stock	30 697 529	24 623 241
Créances clients	52 403 521	54 520 193
Autres créances	12 493 587	2 946 096
Charges constatées d'avance	-	438 255
Provisions pour dépréciation	- 3 802 443	- 3 629 924
<b>Stock et créances nets</b>	<b>91 792 195</b>	<b>78 897 861</b>
<b>Placements et trésorerie</b>	-	-
<b>Compte courant du concessionnaire</b>	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 126 297 490</b>	<b>1 171 702 709</b>

PASSIF	Huahine	
	2016	2015
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	47 671 867	- 16 125 720
<b>Capitaux propres</b>	<b>47 671 867</b>	<b>- 16 125 720</b>
<b>Droits des tiers et concédants</b>	<b>64 107 413</b>	<b>67 613 539</b>
- Production	106 404	
- Distribution	64 001 009	
Caducité et provision pour renouvellement	<b>802 916 660</b>	796 396 326
- Production	397 201 038	
- Distribution	405 715 622	
Autres provisions	<b>49 554 520</b>	41 246 180
- PIDR	10 997 004	10 567 603
- Autres provisions	38 557 516	30 678 577
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>852 471 180</b>	<b>837 642 506</b>
<b>Compte courant du concessionnaire (emprunt)</b>	<b>65 881 587</b>	<b>188 175 210</b>
Emprunts et dettes financières	-	-
- Emprunts	-	-
- Soldes créditeurs de banque	-	-
Clients - avances sur consommation	10 575 182	17 351 385
Fournisseurs	36 087 229	35 433 221
Dettes fiscales et sociales	43 125 945	35 670 432
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	6 377 087	5 942 136
<b>Emprunts et dettes</b>	<b>96 165 443</b>	<b>94 397 174</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 126 297 490</b>	<b>1 171 702 709</b>

		Huahine 2015			Huahine 2016			
		Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	Total	
<b>PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE THERMIQUE</b>								
P1	Puissance maximale majorée	REVENU AUTORISE: Rémunération de la puissance maximale autorisée	183 439 751		183 439 751	183 869 345		183 869 345
		- UO UP1 : Puissance maximale majorée 2015	3 113		3 113	3 113,00		3 113
		- Forfait FP1 2016	58 927		58 927	59 065,00		59 065
		COUTS DE PRODUCTION D'ELECTRICITE D'ORIGINE THERMIQUE	-173 637 237	-41 122 006	-214 759 244	-137 100 087	9 629 328	-127 470 759
		par UO : Puissance maximale majorée	-55 778		-68 988	-44 041		-40 948
		- Maintenance	-43 058 965		-43 058 965	-41 494 740	25 281 981	-16 212 759
		- AC	-1 408 185		-1 408 185	-1 089 221		-1 089 221
		- ACE	-7 371 078		-7 371 078	-4 985 416		-4 985 416
		- MO	-34 279 702		-34 279 702	-35 420 103		-35 420 103
		- AUTRES					25 281 981	25 281 981
		- Conduite et Fonctionnement	-3 212 054	-9 059 734	-12 271 788	-9 913 213	-26 177	-9 939 390
		- AC				-33 815		-33 815
		- ACE	-1 278 936		-1 278 936	-2 840 420		-2 840 420
- MO	-18 161		-18 161	-94 925		-94 925		
- AUTRES	-1 914 957	-9 059 734	-10 974 691	-6 944 053	-26 177	-6 970 230		
- Amortissement des actifs de concession	-64 728 519	-30 979 619	-95 708 138	-28 967 963	-15 626 476	-44 594 439		
- Dot. Amortissement Technique	-6 919 166		-6 919 166	-12 663 676	-17 348 548	-30 012 224		
- Dot. Amortissement Caducité	-13 065 287		-13 065 287	-13 065 287		-13 065 287		
- Dot. Provision pour Renouvellement	-44 744 066		-44 744 066	-3 239 000	-4 502 016	-7 741 016		
- Dot. Amort et Provisions exceptionnelles		-30 979 619	-30 979 619		6 224 088	6 224 088		
- Quote part des activités support affectées	-62 637 699	-1 082 653	-63 720 353	-56 724 171		-56 724 171		
- Fonctions supports	-45 695 625		-45 695 625	-41 257 715		-41 257 715		
- Frais de siège	-16 942 074	-1 082 653	-18 024 728	-15 466 456		-15 466 456		
P2	Charges variables de production	REVENU AUTORISE: Rémunération des autres charges de production	25 153 600		25 153 600	24 892 813		24 892 813
		- UO UP2 : kWh produits sortie de centrale 2015	8 489 234		8 489 234	8 406 894		8 406 894
		- Forfait FP2 2016	2,963		2,963	2,961		2,961
		COUTS DE MAINTENANCE DES MOTEURS	-14 247 649	212 170	-14 035 479	-6 278 893		-6 278 893
		par UO : kWh produits sortie de centrale	-1,678		-1,653	-0,747		-0,747
		- Maintenance	-11 341 966		-11 341 966	-4 698 611		-4 698 611
		- AC	-8 741 911		-8 741 911	-2 464 577		-2 464 577
		- ACE	-388 239		-388 239	-103 130		-103 130
		- MO	-2 211 816		-2 211 816	-2 130 904		-2 130 904
		- AUTRES (provision rév groupes...)						
- Traitement des effluents								
- Quote part des activités support affectées	-2 905 683	212 170	-2 693 513	-1 580 282		-1 580 282		
- Fonctions supports	-1 515 516		-1 515 516	-1 238 583		-1 238 583		
- Frais de siège	-1 390 167	212 170	-1 177 997	-341 699		-341 699		
Matières consommées	Matières consommées	REVENU AUTORISE: Matières consommées	167 055 866		167 055 866	144 131 261		144 131 261
		Par kWh produits sortie de centrale	19,68		19,68	17,14		17,14
		- Consommations	-167 055 864		-167 055 864	-144 131 261		-144 131 261
		- Fioul	3 731 720		3 731 720			
		- Gasoil	-167 488 569		-167 488 569	-141 524 784		-141 524 784
		- Huile	-3 299 015		-3 299 015	-2 606 477		-2 606 477
- Urée								
ACTIVITES ANNEXES	ACTIVITES ANNEXES	PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS	155 000		155 000	35 420		35 420
		- Coûts directs				-62 835		-62 835
		- MO				98 255		98 255
		- AUTRES				-74 155		-74 155
		- Quote part des activités support affectées				-49 998		-49 998
		- Fonctions supports				-24 157		-24 157
		- Frais de siège						
		PRODUITS SUR TRAVAUX IMMOBILISES	41 206 402		41 206 402	51 760 632		51 760 632
		- Coûts directs	-40 744 537		-40 744 537	-51 709 512		-51 709 512
		- AC	-61 052		-61 052			
- ACE	-38 695 568		-38 695 568	-51 542 503		-51 542 503		
- MO	-1 987 917		-1 987 917	-167 009		-167 009		
- AUTRES								
- Quote part des activités support affectées	-3 109 951		-3 109 951	-51 120		-51 120		
<b>SYNTHESE ACTIVITE PRODUCTION THERMIQUE</b>								
	TOTAL DES PRODUITS	417 010 619		417 010 619	404 654 051		404 654 051	
	MARGE AVANT IS	18 215 379	-40 909 836	-22 694 457	65 344 443	9 629 328	74 973 771	
	- IS.				-27 173 674	-4 004 384	-31 178 058	
	- IS report déficitaire 2016	-10 620 521	23 852 579	13 232 058				
	MARGE NETTE	18 215 379	-40 909 836	-22 694 457	38 170 769	5 624 944	43 795 713	
	En % des produits	4%		-5%	9%		11%	
	En % des immos brutes				5%		6%	

		Huahine 2015			Huahine 2016		
		Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	Total
<b>DISTRIBUTION D'ELECTRICITE</b>							
<b>GESTION DES RESEAUX</b>	<b>REVENU AUTORISE</b>	109 832 544		109 832 544	110 148 147		110 148 147
	- UO UD2 : longueur des reseaux (hors branchement) 2015	155		155	155		155
	- Forfait FD2 2016	710 458		710 458	712 154		712 154
	Baisse du revenu autorisé (avt 17)						
	<b>COUTS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE</b>	-95 632 936	-10 556 796	-106 189 731	-84 663 169	-15 409 887	-100 073 056
	par UO : longueur des reseaux (hors branchement)	-618 607		-686 894	-547 383		-647 014
	- Maintenance	-37 406 422		-37 406 422	-29 255 782		-29 255 782
	- AC	-7 086 882		-7 086 882	-5 705 575		-5 705 575
	- ACE	-12 059 808		-12 059 808	-4 957 484		-4 957 484
	- MO	-18 259 732		-18 259 732	-18 592 723		-18 592 723
	- AUTRES						
	- Conduite et Fonctionnement	-7 109 308	-4 383 689	-11 492 997	-5 749 188	-8 404	-5 757 592
	- AC	-467 700		-467 700	-282 703		-282 703
	- ACE	-693 032		-693 032	-642 114		-642 114
	- MO	-18 828		-18 828	-6 114		-6 114
	- AUTRES	-5 929 748	-4 383 689	-10 313 437	-4 818 257	-8 404	-4 826 661
	- Amortissement des actifs de concession	-16 199 943	-6 591 675	-22 791 618	-15 204 899	-15 401 483	-30 606 382
- Dot. Amortissement Technique	-3 985 641		-3 985 641	-3 766 190		-3 766 190	
- Dot. Amortissement Caducité	-9 685 807		-9 685 807	-9 685 807		-9 685 807	
- Dot. Provision pour Renouvellement	-2 528 495		-2 528 495	-1 752 902		-1 752 902	
- Dot. Amort et Provisions exceptionnelles		-6 591 675	-6 591 675		-15 401 483	-15 401 483	
- Quote part des activités support affectées	-34 917 263	418 568	-34 498 694	-34 453 300		-34 453 300	
- Fonctions supports	-25 586 198		-25 586 198	-22 867 638		-22 867 638	
- Frais de siège	-9 331 065	418 568	-8 912 496	-11 585 662		-11 585 662	
<b>ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>PRODUITS ACC. : Location de poteau, Refacturation SIG...</b>	2 965 912		2 965 912	2 938 182		2 938 182
	<b>PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS</b>	7 055 336		7 055 336	2 303 881		2 303 881
	- Coûts directs	-5 115 333		-5 115 333	-1 908 555	52 915	-1 855 640
	- AC	-2 905 303		-2 905 303	-747 272		-747 272
	- ACE	-294 502		-294 502	-64 750		-64 750
	- MO	-2 299 337		-2 299 337	-1 397 008		-1 397 008
	- AUTRES	383 809		383 809	300 475	52 915	353 390
	- Quote part des activités support affectées	-3 429 849		-3 429 849	-1 510 199		-1 510 199
	- Fonctions supports	-2 699 700		-2 699 700	-1 185 200		-1 185 200
	- Frais de siège	-730 149		-730 149	-324 999		-324 999
	<b>PRODUITS SUR TRAVAUX IMMOBILISES</b>	1 980 133		1 980 133	5 818 275		5 818 275
	- Coûts directs	-1 974 414		-1 974 414	-5 086 857		-5 086 857
	- AC	-1 538 362		-1 538 362	-3 276 320		-3 276 320
- ACE	-17 757		-17 757	-587 207		-587 207	
- MO	-34 486		-34 486	-1 223 330		-1 223 330	
- AUTRES	-383 809		-383 809				
- Quote part des activités support affectées	-76 238		-76 238	-1 109 918		-1 109 918	
<b>SYNTHESE ACTIVITE DISTRIBUTION</b>							
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	121 833 925		121 833 925	121 208 485		121 208 485	
<b>MARGE AVANT IS</b>	15 605 155	-10 556 796	5 048 359	26 929 787	-15 356 972	11 572 815	
- I.S.				-11 198 829	6 386 241	-4 812 588	
- IS report déficitaire 2016	-9 098 623	6 155 165	-2 943 458				
<b>MARGE NETTE</b>	15 605 155	-10 556 796	5 048 359	15 730 958	-8 970 731	6 760 227	
En % des produits	13%		4%	13%		6%	
En % des immos brutes				2%		1%	

		Huahine 2015			Huahine 2016		
		Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	Total
<b>FOURNITURE D'ELECTRICITE</b>							
<b>ACHAT AUX PRODUCTEURS</b>	<b>REVENU AUTORISE et redevance solaire</b>	379 516 957		379 516 957	356 983 634		356 983 634
	- Achat d'électricité d'origine thermique	375 649 217		375 649 217	352 893 419		352 893 419
	- Achat d'électricité d'origine solaire	3 867 740		3 867 740	4 090 215		4 090 215
	<b>COUTS D'ACHAT</b>	-379 516 957		-379 516 957	-356 983 634		-356 983 634
	- Achat d'électricité d'origine thermique	-375 649 217		-375 649 217	-352 893 419		-352 893 419
	- Achat d'électricité d'origine solaire	-3 867 740		-3 867 740	-4 090 215		-4 090 215
	<b>GESTION ADMINISTRATIVE</b>				-241 498		-241 498
	- Produits de la Redevance solaire				130 640		130 640
	- Coûts de Fonctionnement				-19 403		-19 403
	- ACE				-19 403		-19 403
- Quote part des activités support affectées				-352 735		-352 735	
- Fonctions supports				-320 675		-320 675	
- Frais de siège				-32 060		-32 060	
<b>ETUDES &amp; RACCORDEMENTS SOLAIRES</b>	<b>PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS</b>	710 071		710 071	185 969		185 969
	- Coûts directs	-214 565		-214 565			
	- AC	-35 431		-35 431			
	- ACE						
	- MO	-179 134		-179 134			
	- AUTRES						
	- Quote part des activités support affectées	-186 176		-186 176			
- Fonctions supports	-129 292		-129 292				
- Frais de siège	-56 884		-56 884				
<b>GESTION DE CLIENTELE</b>	<b>REVENU AUTORISE</b>	28 643 393		28 643 393	28 971 515		28 971 515
	- UO UC : Nombre d'abonnés 2015	2 029		2 029	2 045		2 045
	- Forfait FC 2016	14 117		14 117	14 167		14 167
	<b>PRODUITS ACCESSOIRES A L'ENERGIE</b>	1 938 671		1 938 671	1 886 572		1 886 572
	- Frais de relance	1 391 520		1 391 520	1 311 348		1 311 348
	- Frais de perception de taxe	547 151		547 151	575 224		575 224
	<b>COUT DE L'INTERFACE CLIENTELE</b>	-30 346 997	451 915	-29 895 082	-35 527 049	-35 907	-35 562 956
	par UO : Nombre d'abonnés	-14 957		-14 734	-17 373		-17 390
	- Affranchissements	-2 771 929		-2 771 929	-2 776 739		-2 776 739
	- Fonctionnement	-13 575 280		-13 575 280	-17 125 125	-35 907	-17 161 032
	- AC	-26 697		-26 697	-284 415		-284 415
	- ACE	-1 650 231		-1 650 231	-2 254 194		-2 254 194
	- MO	-10 886 120		-10 886 120	-13 731 397		-13 731 397
	- AUTRES	-1 012 232		-1 012 232	-855 119	-35 907	-891 026
- Quote part des activités support affectées	-13 999 788	451 915	-13 547 873	-15 625 185		-15 625 185	
- Fonctions supports	-11 038 781		-11 038 781	-12 922 680		-12 922 680	
- Frais de siège	-2 961 007	451 915	-2 509 092	-2 702 505		-2 702 505	
<b>ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>PRODUITS SUR TRAVAUX VENDUS</b>	524 064		524 064	426 000		426 000
	- Autres						
	- Frais de coupure	524 064		524 064	426 000		426 000
	- Coûts directs				-544 161		-544 161
	- AC						
	- ACE						
	- MO				-544 161		-544 161
	- AUTRES						
- Quote part des activités support affectées				-522 310		-522 310	
- Fonctions supports				-522 310		-522 310	
- Frais de siège							
<b>SYNTHESE ACTIVITE FOURNITURE D'ELECTRICITE</b>							
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	411 333 156		411 333 156	388 453 690		388 453 690	
<b>MARGE AVANT IS</b>	1 068 461	451 915	1 520 376	-5 364 962	-35 907	-5 400 869	
- IS.				2 231 035	14 932	2 245 967	
- IS report déficitaire 2016	-622 969	-263 490	-886 459				
<b>MARGE NETTE</b>	1 068 461	451 915	1 520 376	-3 133 927	-20 975	-3 154 902	
En % des produits	0%		0%	-1%		-1%	

		Huahine 2015			Huahine 2016		
		Récurrent	Non récurrent	Total	Récurrent	Non récurrent	Total
<b>PARTAGE DES GAINS DE RENDEMENTS</b>							
<b>PGR</b>	Tarif public combustible 2015						
	REVENU AUTORISE Rendement de production						
	REVENU AUTORISE Rendement de distribution				463 632		463 632
<b>RESULTAT FINANCIER</b>							
	REVENU AUTORISE	6 182 503		6 182 503	3 253 549		3 253 549
	- Intérêts sur emprunts bancaires						
	- Rémunération Compte courant du concessionnaire : sur la base des taux de marché	-6 182 503		-6 182 503	-3 253 549		-3 253 549
	- Rémunération Compte courant du concessionnaire : surperformance financière						
	MARGE AVANT IS						
<b>TOTAL CONCESSION</b>							
	TOTAL DES PRODUITS	580 710 986		580 710 986	565 139 988		565 139 988
	TOTAL DES CHARGES	-545 821 991		-596 836 708	-477 767 088	-5 763 551	-483 530 639
	MARGE AVANT IS	34 888 996	-51 014 717	-16 125 721	87 372 900	-5 763 551	81 609 349
	- I.S.				-36 334 272	2 396 789	-33 937 482
	- IS report déficitaire 2016	-20 342 113	29 744 254	9 402 141			
	MARGE NETTE	34 888 996	-51 014 717	-16 125 721	51 038 629	-3 366 762	47 671 867
	En % des produits	6,0%		-2,8%	9,0%		8,4%
	En % des immos brutes	1,6%	-2,3%	-0,7%	3,3%		3,1%

L'I.S. prend en compte un report déficitaire 2015 de 9 402 141 XPF.

### 3.1) – Commentaires sur les états financiers

Des éléments non récurrents sur 2016 ont été constatés :

- **Production**
  - 25 MF d'impact positif du fait du remboursement de l'assurance suite à l'avarie du G4 QSK60
- **Distribution**
  - 15,4 MF d'impact négatif de provisions pour renouvellement du fait de la revue du plan de renouvellement des fins de concession 2020. Antérieurement le plan de renouvellement était calé sur la durée de vie des biens. Suite à la revue des plans de renouvellement ils correspondent désormais aux besoins évalués par la technique suivant l'état des biens.

Une variation entre 2015 et 2016, d'éléments récurrents a été constatée :

- **Distribution**
  - 8 MF d'impact positif sur les couts d'entretien du réseau



## 4 - Revenu autorisé et chiffre d'affaires

L'avenant 17 du 29 décembre 2015 réforme en profondeur le mode de rémunération du concessionnaire lequel n'est plus rémunéré par un Tarif mais par un revenu autorisé spécifique par activité et concession.

### 4.1) – Revenu autorisé

*Le Revenu Autorisé du Concessionnaire pour une année civile « n » est composé de deux éléments distincts : le « Revenu d'Exploitation » (RE) et les « Coûts d'Energie » (CE).*

$$\text{Revenu Autorisé} = RE + CE$$

#### 4.1.1) – Revenu d'Exploitation (RE)

La composante RE est calculée par application de forfaits annuels multipliés par des unités d'œuvres, lesquelles sont représentatives du service rendu.

A titre d'intéressement à la bonne gestion, la rémunération du concessionnaire intègre :

- un terme RF au titre de la surperformance des placements des excédents de trésorerie
- un terme PGR au titre de l'amélioration des rendements

$$RE = C + D + P + RF + PGR$$

Correction faite des estimations de l'avenant 17b, ces variations par rapport à 2015 sont :

	nb UO			Forfaits av					Revenu de l'exploitatio		
	exercice N-1	nb UO exercice N	variation en % / N-1	Forfait 2015	17b	réguls	Forfait 2016	variation en % / N-1	n exercice N-1	l'exploitatio n exercice N	variation en % / N-1
<b>Activité de production</b>											
puissance maximale majorée	3 113	3 113		58 927	59 065	0	59 065	0,2%	183 439 751	183 869 345	0,2%
nb de kWh produits	8 489 234	8 406 894	-1,0%	2,963	2,961	0,000	2,961	-0,1%	25 153 600	24 892 813	-1,0%
<b>Activité de dispatching</b>											
nb de km de réseaux HTA											
<b>Activité de distribution</b>											
nb de km de réseaux (hors branchem	154,594	154,669	0,0%	710 458	712 154	0	712 154	0,2%	109 832 544	110 148 147	0,3%
<b>Activité de fourniture</b>											
nb de clients (abonnements)	2 029	2 045	0,8%	14 117	14 167	0	14 167	0,4%	28 643 393	28 971 515	1,1%
<b>RE - "Forfaits"</b>									<b>347 069 288</b>	<b>347 881 820</b>	<b>0,2%</b>
Résultat financier									6 182 503	3 253 549	-47,4%
Partage des gains de rendement										463 632	
<b>RE (Revenu de l'exploitation)</b>									<b>353 251 792</b>	<b>351 599 001</b>	<b>-0,5%</b>

#### 4.1.2) – Coûts d'Energie (CE)

*La composante CE correspond aux dépenses réelles liées à l'énergie, engagées par le Concessionnaire à savoir trois postes de charge :*

$$CE = CUHPTF + E + T$$

- ➔ *CUHPTF = valeur des combustibles (fioul, gazole, biocarburants), des huiles et des produits de traitement des fumées consommés pour la production thermique du Concessionnaire*
- ➔ *E = valeur de l'énergie électrique achetée, et de l'électricité d'origine renouvelable produite par le Concessionnaire.*
- ➔ *T = montant des redevances payées au concessionnaire de transport.*

HUAHINE  
CE : CUHPTF + E + T

		2015			2016		
		l/kwh	Prix	Cout	l/kwh	Prix	Cout
carburant : GO	C	2 361 640	69,34	163 756 850	2 439 268	58,02	141 524 784
carburant : Fuel	C						
urée	U						
huiles	H	10 476	314,91	3 299 016	8 668	300,70	2 606 478
énergie achetée Hydr	E						
énergie achetée Solair	E	105 346	36,71	3 867 740	110 796	36,92	4 090 215
prod ENR EDT							
transport	T						
<b>CE Total</b>				<b>170 923 606</b>			<b>148 221 477</b>

Coût unitaire des combustibles

	Prix publié Gazole Iles	Arrêté CM
Acpt du 12/2014	79,137	Arrêté 1747 CM du 26/11/2014
Acpt du 04/2015	71,238	Arrêté 278 CM du 13 mars 2015 Arrêté 344 CM du 25 mars 2015
Acpt du 08/2015	71,238	Arrêté 972 CM du 23 juillet 2015 Arrêté 344 CM du 25 mars 2015
Acpt du 03/2016	47,506	Arrêté 190 CM du 25 février 2016 Arrêté 188 CM du 25 février 2016
Acpt du 04/2016	50,477	Arrêté 309 CM du 23 mars 2016
Acpt du 05/2016	54,684	Arrêté 457 CM du 21 avril 2016 Arrêté 455 CM du 21 avril 2016
Acpt du 06/2016	55,334	Arrêté 650 CM du 25 mai 2016
Acpt du 07/2016	60,173	Arrêté 814 CM du 22 juin 2016 Arrêté 812 CM du 22 juin 2016
Acpt du 08/2016	61,897	Arrêté 972 CM du 20 juillet 2016
Acpt du 09/2016	60,445	Arrêté 1213 CM du 24 août 2016 Arrêté 1212 CM du 24 août 2016
Acpt du 10/2016	59,583	Arrêté 1405 CM du 22 septembre 2016 Arrêté 1403 CM du 22 septembre 2016
Acpt du 12/2016	64,553	Arrêté 1913 CM du 23 novembre 2016 Arrêté 1911 CM du 23 novembre 2016

**4.2) – Revenu autorisé et chiffre d'affaires**

- Le revenu autorisé 2015 a été fixé concession par concession en répartissant le chiffre d'affaires contractuel 2015 du concessionnaire pour l'ensemble de ses concessions au prorata des charges de chaque activité dans chaque concession.  
Sur une concession donnée la différence entre le Revenu Autorisé du concessionnaire et le Chiffre d'Affaires facturés aux clients correspond à *la péréquation*.

- A compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, et jusqu'à l'entrée en vigueur d'un dispositif réglementaire de péréquation et de solidarité tarifaire de l'électricité sur tout le territoire de la Polynésie française, tel que visé en préambule de l'avenant 17b, les tarifs de l'électricité sont établis de sorte à couvrir le revenu autorisé du concessionnaire sur l'ensemble de ses concessions actuelles.
  - Sur une concession donnée la différence entre le Revenu Autorisé du concessionnaire et les facturations adressées aux clients correspond à *la péréquation*.
  - Sur l'ensemble des concessions ou la péréquation est nulle, l'écart existant entre les facturations adressées aux clients et le revenu autorisé est pris en compte dans les tarifs de la période suivante ; cet écart n'est donc pas intégré au chiffre d'affaires du concessionnaire, il est comptabilisé en produits constatés d'avance ou facture à établir selon qu'il soit positif ou négatif.

Rappel des exercices précédents		Huahine			
		2 016	2 015	2 014	2 013
	<b>CA ENERGIE</b>	<b>254 723 297</b>	<b>258 390 319</b>	<b>274 700 793</b>	<b>278 519 920</b>
	Péréquation	245 097 180	265 785 078	276 036 591	108 883 582
	Revenu autorisé	499 820 477	524 175 397	0	0
	<b>MARGE NETTE</b>	<b>47 671 867</b>	<b>-16 125 721</b>	<b>5 680 769</b>	<b>10 316 421</b>

## **4 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES**

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année
5. Dépenses d'Améliorant réalisées dans l'année
6. Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22
7. Plan de Renouvellement

## 1 - Variation du patrimoine immobilier

	2015	Transfert (*)	Acquisition	Cession	2016
<b>Production</b>	785 822 819	0	1 524 451	0	787 347 270 (1)
<b>Distribution</b>	750 326 594	0	7 942 979	-1 852 393	756 417 180 (2)
<b>Total</b>	<b>1 536 149 413</b>	<b>0</b>	<b>9 467 430</b>	<b>-1 852 393</b>	<b>1 543 764 450</b>

(1) dont 1 MF Filières

(2) dont 2 MF Réseaux et 6 MF Comptages

Le total des acquisitions sur l'exercice 2016 s'élèvent à 9,4 MF dont :

- 1,5 MF en production :
  - 0,6 MF pour l'énergie,
  - 0,9 MF en combustible.
- 7,9 MF en distribution :
  - 5,7 MF pour le branchement et comptage,
  - 2,2 MF pour le réseau aérien.

Le total des cessions sur l'exercice 2016 s'élèvent à - 1,8 MF dont :

- 1,8 MF sur la distribution :
  - 1,8 MF pour le branchement et comptage.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 53,1 MF contre 2,5 MF fin 2015 soit une augmentation de 50,6 MF.

## 2 – Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public

Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
AN TERRAIN CENT HUAHINE	00/00/0000	0	0	00/00/0000	30 504 000	-	-	-	-	-	-	-	-
AMNGT TERRAIN CENT HUA	01/11/2004	0	0	01/11/2004	1 430 065	-	-	-	-	-	-	-	-
AN CONST CONCEDANT HUAHIN	01/01/1991	420	35	01/01/2026	812 477	-	706 073	-	-	-	-	-	11 823
A.N CONSTRUCTION HUAHINE	01/01/1994	420	35	01/01/2029	176 217 623	-	108 902 879	-	-	-	-	-	5 609 562
AMNGMT STOCK HUAHINE	02/11/2010	218	18,16	02/01/2029	7 493 493	2 541 871	647	-	-	413 294	-	-	(808)
GENIE CIVIL INSTAL GRPE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	6 285 581	2 094 556	638	-	-	349 889	-	-	(690)
RENFORCEMT HANGAR HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	2 025 104	269 932	405 104	-	-	45 091	-	-	67 415
MEC INSTALLAT° TERTIAIRES	01/08/2015	161	13,41	01/01/2029	3 534 308	-	373 188	-	-	-	-	-	263 427
AGENC BAT INSTAL GRPE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	6 285 582	2 094 557	637	-	-	349 889	-	-	(690)
ECLAIRAGE ENTREPOT HUAHIN	01/03/2011	214	17,83	01/01/2029	692 299	226 516	(63)	-	-	38 886	-	-	(65)
TVX BETONNAGE A L'ARRIERE	01/01/2015	168	14	01/01/2029	1 061 630	151 543	119	-	-	75 979	-	-	(148)
F&P GE QSK60 CUMMINS À LA	01/01/2015	168	14	01/01/2029	1 122 430	-	160 348	-	-	-	-	-	80 174
GPE CARTER PILLAR HUAHINE	19/10/2006	75	6,25	19/01/2013	65 076 346	65 076 346	-	-	-	-	-	-	-
MOTEUR FG WILSON P250 HUA	12/10/2006	168	14	12/10/2020	3 699 525	-	3 699 525	-	-	-	-	-	-
MOTEUR FG WILSON P625 HUA	27/09/2005	181	15,08	27/10/2020	9 624 823	-	9 624 823	-	-	-	-	-	-
MOTEUR CUMMINS QSK60 HUAH	01/01/2015	86	7,16	01/03/2022	43 960 000	-	9 584 072	-	-	-	-	-	6 653 406
MOTEUR CUMMINS QSK60 HUAH	01/12/2009	97	8,08	01/01/2018	40 203 275	35 543 873	-	3 602 805	-	2 139 315	2 161 940	-	-
MOTEUR CUMMINS QSK60 HUAH	01/12/2009	85	7,08	01/01/2017	40 203 275	40 203 275	-	5 085 416	-	4 226 997	4 091 241	-	-
ALTERNAT FG WILS P250 HUA	12/10/2006	168	14	12/10/2020	1 609 250	-	1 609 250	-	-	-	-	-	-
ALTERNAT FG WILS P625 HUA	27/09/2005	181	15,08	27/10/2020	2 783 185	-	2 783 185	-	-	-	-	-	-
ALTERNAT CUMMINS QSK60 HU	01/01/2015	172	14,33	01/05/2029	12 730 000	-	1 739 767	-	-	-	-	-	891 100
ALTERNAT CUMMINS QSK60 HU	01/12/2009	178	14,83	01/10/2024	11 642 122	-	9 398 381	-	-	-	-	-	1 310 268
ALTERNAT CUMMINS QSK60 HU	01/12/2009	121	10,08	01/01/2020	11 642 122	10 111 009	-	517 926	-	10 111 009	517 926	-	(8 088 113)
ACCESSOIRE WILS P250 HUAH	12/10/2006	168	14	12/10/2020	3 470 071	-	3 470 071	-	-	-	-	-	-
ACCESSOIRE WILS P625 HUAH	27/09/2005	181	15,08	27/10/2020	10 531 523	-	10 531 523	-	-	-	-	-	-
ACCESSOIRE CUMMINS QSK60	01/01/2015	115	9,58	01/08/2024	19 774 575	-	3 468 550	-	-	-	-	-	2 150 245
ACCESSOIRE CUMMINS QSK60	01/12/2009	130	10,83	01/10/2020	22 654 424	-	19 153 679	-	-	-	-	-	3 415 005
ACCESSOIRE CUMMINS QSK60	01/12/2009	130	10,83	01/10/2020	22 654 424	-	19 675 030	-	-	-	-	-	3 936 356
A.N FILIERE HUAHINE	01/01/1996	252	21	01/01/2017	1 095 021	1 095 021	-	10 025 641	-	52 389	409 060	-	-
FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	1 229 808	-	456 478	-	-	-	-	-	64 444
FIL COMB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	12 247 839	4 081 371	1 242	-	-	681 781	-	-	(1 345)
ENS COMPTAGE THOKEIM HUA	01/09/2011	208	17,33	01/01/2029	1 817 907	559 268	87	-	-	105 078	-	-	(199)
F&P SONDE RADAR HUAHINE	01/05/2014	176	14,66	01/01/2029	1 151 324	209 468	(137)	-	-	78 631	-	-	(132)
F&P AUTOMATE SUPERVIS°HUA	01/01/2016	156	13	01/01/2029	936 027	37 412	34 590	-	-	37 412	-	-	34 590
FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	4 919 230	-	1 825 913	-	-	-	-	-	257 776
FIL EAU QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	12 921 848	4 305 972	1 310	-	-	719 300	-	-	(1 420)
EAU F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	14	01/01/2029	9 273 548	-	1 324 792	-	-	-	-	-	662 396
TABLEAU CDE HTA HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	28 998 231	-	10 763 536	-	-	-	-	-	1 519 558
FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	14 571 325	-	5 408 571	-	-	-	-	-	763 563
CPL TABLEAU HTA CDE HUAHI	16/03/2010	226	18,83	16/01/2029	5 580 674	2 012 968	(468)	-	-	296 836	-	-	(517)
FIL ENERGIE QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	20 103 866	6 699 250	2 038	-	-	1 119 090	-	-	(2 208)
SUPERVISION GE SEPAM ITI	01/01/2011	216	18	01/01/2029	1 221 494	407 041	125	-	-	67 995	-	-	(134)
COFFRET COMPTAGE CENTRALE	01/06/2013	187	15,58	01/01/2029	2 127 949	489 282	33	-	-	136 805	-	-	(252)
NRJ F&P QSK60 CUMMINS HUA	01/01/2015	168	14	01/01/2029	7 592 902	-	1 084 700	-	-	-	-	-	542 350
NRJ AUTOMATE TWIDO HUA	01/01/2016	156	13	01/01/2029	588 424	23 519	21 744	-	-	23 519	-	-	21 744

Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	1 229 808	-	456 478	-	-	-	-	-	64 444
FIL LUB QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	913 358	304 360	92	-	-	50 842	-	-	(100)
TRAITEMT EAUX HUILEUSES	01/01/2008	252	21	01/01/2029	1 535 933	-	658 259	-	-	-	-	-	73 140
EVACUAT*EFFLUENT LIQUIDE	01/08/2009	233	19,41	01/01/2029	2 422 923	-	925 496	-	-	-	-	-	124 786
FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/12/2009	229	19,08	01/01/2029	8 674 476	-	3 219 786	-	-	-	-	-	454 558
FIL ENVT QSK60 HUAHINE	01/01/2011	216	18	01/01/2029	5 480 147	1 826 160	557	-	-	305 055	-	-	(602)
FIL ENVT REJET HUAHINE	01/08/2011	209	17,41	01/01/2029	3 694 075	1 148 919	(44)	-	-	212 483	-	-	(383)
VASE FILTRE D'AMORÇAGE PR	01/04/2015	165	13,75	01/01/2029	1 854 226	236 205	(212)	-	-	135 079	-	-	(226)
INSTAL SECU INCENDIE HUA	30/06/2004	294	24,5	30/12/2028	940 932	-	480 173	-	-	-	-	-	38 406
PROTECTION INCENDIE HUAHI	30/06/2004	162	13,5	30/12/2017	2 754 393	2 550 317	-	6 989 407	-	204 645	560 849	-	-
EVACUAT*EFFLUENT LIQUIDE	01/08/2009	233	19,41	01/01/2029	1 307 468	-	499 418	-	-	-	-	-	67 338
RENOVAT.SECU.INCENDIE HUA	03/09/2010	220	18,33	03/01/2029	25 933 172	7 875 134	1 075 741	-	-	1 247 209	-	-	167 327
GPE MOTOPOMPE GMP HUAHINE	02/11/2010	218	18,16	02/01/2029	3 917 129	1 328 731	339	-	-	216 044	-	-	(422)
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	204	17	01/01/2029	304 000	89 389	21	-	-	17 917	-	-	(35)
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/01/2012	204	17	01/01/2029	304 000	89 389	21	-	-	17 917	-	-	(35)
INSTAL DETECTEUR IR3 STKG	01/01/2012	204	17	01/01/2029	575 587	169 247	43	-	-	33 923	-	-	(65)
INST EVENTS CENT HUAHINE	01/03/2012	202	16,83	01/01/2029	434 969	124 903	(10)	-	-	25 886	-	-	(46)
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	198	16,5	01/01/2029	255 000	69 546	0	-	-	15 483	-	-	(28)
F&P PASSERELLE ACCES FILT	01/07/2012	198	16,5	01/01/2029	255 000	69 546	0	-	-	15 483	-	-	(28)
F&P GARDE CORPS HUAHINE	01/03/2013	190	15,83	01/01/2029	455 000	110 191	(33)	-	-	28 787	-	-	(50)
INSTAL CAMERA IP HUAHINE	01/02/2014	179	14,91	01/01/2029	2 860 908	558 738	658	-	-	192 198	-	-	(405)
FILIERES QSK60 HUAHINE	01/01/2015	168	14	01/01/2029	35 143 817	-	5 020 546	-	-	-	-	-	2 510 273
<b>TOTAL PRODUCTION HUAHINE</b>					<b>787 347 270</b>	<b>194 784 826</b>	<b>238 549 308</b>	<b>26 221 195</b>	<b>608 823 078</b>	<b>23 788 136</b>	<b>7 741 016</b>	<b>13 065 287</b>	<b>23 656 328</b>
TRANSFO 14A1 H3104 HUAHIN	01/01/2014	300	25	01/01/2039	2 279 701	273 384	180	-	-	91 378	-	-	(190)
TRANSFO 14A1 H3105 HUAHIN	01/01/2014	300	25	01/01/2039	2 279 701	273 384	180	-	-	91 378	-	-	(190)
TRANSFO H7007 LOTIS FAUNA	01/07/2015	300	25	01/07/2040	538 334	-	32 300	-	-	-	-	-	21 533
POSE CABLE HTA S/ PONT DE	01/01/2015	300	25	01/01/2040	1 100 000	87 942	58	-	-	44 092	-	-	(92)
TRANSFO HUAHINE 98	01/01/1998	300	25	01/01/2023	3 930 123	-	2 986 895	-	-	-	-	-	157 205
TRANSFO HUAHINE 99	01/01/1999	300	25	01/01/2024	1 469 539	-	1 058 068	-	-	-	-	-	58 781
TRANSFO HUAHINE 2000	01/01/2000	300	25	01/01/2025	725 429	-	493 290	-	-	-	-	-	29 017
TRANSFO HUAHINE 2001	01/01/2001	300	25	01/01/2026	306 093	-	195 901	-	-	-	-	-	12 243
TRANSFO HUAHINE 2002	01/01/2002	300	25	01/01/2027	1 061 541	-	636 926	-	-	-	-	-	42 462
TRANSFO H61 HAAMENE HUA	01/06/2004	300	25	01/06/2029	587 633	-	295 773	-	-	-	-	-	23 505
POSTE DP H61 FARE MAEVA	25/07/2006	300	25	25/07/2031	1 894 068	-	790 461	-	-	-	-	-	75 763
POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	300	25	25/07/2031	2 865 559	-	1 195 891	-	-	-	-	-	114 622
POSTE DP FARE MAEVA	25/07/2006	300	25	25/07/2031	401 733	-	167 654	-	-	-	-	-	16 070
POSTE QT TARAVARI FITII	01/10/2008	300	25	01/10/2033	514 254	-	169 703	-	-	-	-	-	20 570
TRANSFO QT TARAVARI FITII	01/10/2008	300	25	01/10/2033	494 422	-	163 160	-	-	-	-	-	19 777
TRANSFO DP H7031 OPT FARE	01/01/2012	300	25	01/01/2037	697 133	96 183	43 242	-	-	19 279	-	-	8 606
TRANSFO DP H6292 FITII	03/05/2012	300	25	03/05/2037	1 527 424	284 876	(96)	-	-	61 224	-	-	(127)
POSTE HUAHINE 98	01/01/1998	300	25	01/01/2023	81 694	-	62 089	-	-	-	-	-	3 268
POSTE HUAHINE 99	01/01/1999	300	25	01/01/2024	7 240 469	-	5 213 139	-	-	-	-	-	289 618
POSTE DP HAAMENE HUAHINE	01/06/2004	300	25	01/06/2029	1 829 177	-	920 685	-	-	-	-	-	73 167
POSTE DP COMMUNE HUAHINE	26/08/2005	300	25	26/08/2030	5 480 730	-	2 487 640	-	-	-	-	-	219 229
SUPERVISION HUAHINE	01/08/2006	300	25	01/08/2031	5 994 498	-	2 497 708	-	-	-	-	-	239 780

Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
POSTE DP HUAHINE 2008	01/07/2008	300	25	01/07/2033	4 366 560	-	1 484 629			-			174 663
POSTE DP HUAHINE 2009	01/07/2009	300	25	01/07/2034	571 820	-	171 547			-			22 873
RENFORC DP H61 H7031 OPT	01/01/2012	300	25	01/01/2037	1 447 130	199 660	89 765			40 020			17 865
MEP SELF DP H6292 FITII	03/05/2012	300	25	03/05/2037	1 656 476	308 945	(104)			66 397			(138)
IAT/IACM HAAPU HUAHINE	01/01/2006	180	15	01/01/2021	1 856 623	-	1 361 525			-			123 775
IAT/IACM MAROE HUAHINE	01/01/2006	180	15	01/01/2021	1 851 329	-	1 357 642			-			123 422
INTERRUPTEUR DISJ VPR HT	30/10/2010	180	15	30/10/2025	4 556 810	1 874 621	(423)			304 397			(609)
IAM BOUCLAGE TRAVERSIERE	01/01/2012	180	15	01/01/2027	1 789 300	596 324	111			119 526			(239)
IAM 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	180	15	01/01/2029	1 861 686	372 065	271			124 362			(250)
REMP IAT H310 PAR DISJ	26/06/2014	180	15	26/06/2029	4 003 040	335 718	335 161			133 703			133 166
CELLULE TELECOMMANDE DANS	01/01/2008	180	15	01/01/2023	1 106 571	-	663 942			-			73 772
RES.AERIEN HUAHINE 98	01/01/1998	300	25	01/01/2023	46 716 084	-	35 504 225			-			1 868 643
RES.AERIEN HUAHINE 99	01/01/1999	300	25	01/01/2024	610 872	-	439 829			-			24 435
RESEAUX HUAHINE 1999	01/01/1999	300	25	01/01/2024	6 854 659	-	4 935 353			-			274 186
RES.AERIEN HUAHINE 2000	01/01/2000	300	25	01/01/2025	7 718 036	-	5 248 264			-			308 722
RESEAUX HUAHINE 2000	01/01/2000	300	25	01/01/2025	1 236 107	-	840 551			-			49 445
RES.AERIEN HUAHINE 2001	01/01/2001	300	25	01/01/2026	5 622 786	-	3 598 582			-			224 911
RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	300	25	01/01/2026	2 163 291	-	1 384 507			-			86 531
RESEAUX HUAHINE 2001	01/01/2001	300	25	01/01/2026	18 285 110	-	12 329 019			-			661 788
RES.AERIEN HUAHINE 2002	01/01/2002	300	25	01/01/2027	4 998 296	-	2 998 980			-			199 932
RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	300	25	01/01/2027	2 486 084	-	1 491 649			-			99 444
RESEAUX HUAHINE 2002	01/01/2002	300	25	01/01/2027	5 089 778	-	3 177 438			-			191 234
RES.AERIEN HUAHINE 2003	01/01/2003	300	25	01/01/2028	3 494 362	-	1 956 843			-			139 775
RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	300	25	01/01/2028	1 433 683	-	802 860			-			57 347
RESEAUX HUAHINE 2003	01/01/2003	300	25	01/01/2028	836 382	-	479 074			-			32 482
RESEAU BTA TAAEREU HUAHIN	27/05/2004	300	25	27/05/2029	399 664	-	201 343			-			15 987
RESEAU CP 41906 2004 HUA	01/07/2004	300	25	01/07/2029	964 508	-	482 252			-			38 581
RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	300	25	01/07/2029	7 791 486	-	3 895 742			-			311 659
RESEAUX HUAHINE 2004	01/07/2004	300	25	01/07/2029	233 648	-	116 825			-			9 346
RESEAU BTA COMMUNE HUAHIN	30/10/2004	300	25	30/10/2029	3 557 232	-	1 731 579			-			142 290
EXT BTA AERIEN TEIHOTU	06/04/2005	300	25	06/04/2030	108 068	-	50 735			-			4 323
EXT BTA AERI QTIER BELLA	11/04/2005	300	25	11/04/2030	319 741	-	149 925			-			12 790
EXT BTA QTIER UTAHIA FARE	22/04/2005	300	25	22/04/2030	271 682	-	127 054			-			10 867
EXT BTA MLE MAI VIOLETTE	28/04/2005	300	25	28/04/2030	641 543	-	299 604			-			25 662
RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	300	25	01/06/2030	895 942	-	415 122			-			35 837
RESEAUX HUAHINE 2005	01/06/2005	300	25	01/06/2030	249 400	-	115 555			-			9 976
RESEAUX CP 51906 2005 HUA	01/06/2005	300	25	01/06/2030	68 642	-	31 807			-			2 746
REMP CÂBLES CU HT PAREA	30/08/2005	300	25	30/08/2030	1 710 061	-	775 417			-			68 403
RESEAUX HUAHINE 2006	01/07/2006	300	25	01/07/2031	178 408	-	74 929			-			7 137
RESEAU 15% EXT HUAHINE 06	01/07/2006	300	25	01/07/2031	27 418	-	11 518			-			1 097
RESEAU AERIEN QTIER SOC	25/07/2006	300	25	25/07/2031	1 847 916	-	771 199			-			73 917
RESEAU HTA/BTA FARE HUAHI	25/07/2006	300	25	25/07/2031	269 000	-	112 263			-			10 760
RES.AERIEN EXT QT FAREOA	01/08/2006	300	25	01/08/2031	203 560	-	84 815			-			8 142
RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	300	25	01/07/2032	91 780	-	34 875			-			3 671
RESEAUX HUAHINE 2007	01/07/2007	300	25	01/07/2032	2 434 410	-	925 074			-			97 376
RES AERIEN CP HUAHINE 07	01/07/2007	300	25	01/07/2032	6 422 028	-	2 440 370			-			256 881
15% QUOTE PART EDT 2007	01/07/2007	300	25	01/07/2032	237 553	-	90 269			-			9 502



Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
EXT QT TEIHOARII/TUARIHIO	28/04/2008	300	25	28/04/2033	327 045	-	113 486			-			13 082
RESEAUX CP HUAHINE 2008	01/07/2008	300	25	01/07/2033	16 042 489	-	5 454 447			-			641 699
RESEAU 2008 CONCEDANT	01/07/2008	300	25	01/07/2033	78 872	-	26 817			-			3 155
RESEAUX 2008 TIERS	01/07/2008	300	25	01/07/2033	2 596 750	-	882 895			-			103 870
EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	300	25	01/10/2033	9 026 321	-	2 978 687			-			361 053
RESEAUX CP HUAHINE 2009	01/07/2009	300	25	01/07/2034	1 947 100	-	584 130			-			77 884
RESEAUX 2009 CONCEDANT	01/12/2009	300	25	01/12/2034	1 128 165	-	319 649			-			45 127
EXT 14A1 BTA QTIER TETUMU	01/01/2010	300	25	01/01/2035	1 465 075	410 112	109			58 725			(122)
RESEAUX CP HUAHINE 2010	01/07/2010	300	25	01/07/2035	495 637	106 528	22 337			16 416			3 409
RESEAUX 2010 CONCED HUAHI	01/07/2010	300	25	01/07/2035	1 712 027	-	445 127			-			68 481
RESEAUX 2010 TIERS HUAHIN	01/07/2010	300	25	01/07/2035	2 373 332	-	617 065			-			94 933
MISE CONFORM. BTA QT COCO	01/01/2011	300	25	01/01/2036	1 111 082	-	266 658			-			44 443
MISE CONFORM. BTA QT ARAI	01/01/2011	300	25	01/01/2036	1 021 596	-	245 184			-			40 864
MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	300	25	01/01/2036	5 948 908	-	1 427 736			-			237 956
MISE CONFORM. BTA VILLAGE	01/01/2011	300	25	01/01/2036	3 119 233	-	748 614			-			124 769
MISE CONFORM. BTA QT TEUR	01/01/2011	300	25	01/01/2036	1 605 738	-	385 377			-			64 229
RESEAU ZONE QUAI AEROPORT	01/01/2011	300	25	01/01/2036	410 086	98 401	18			16 438			(35)
RESEAUX CP HUAHINE 2011	01/07/2011	300	25	01/07/2036	14 342 373	42 299	3 113 023			7 702			565 993
RESEAUX 2011 CONCED HUA	01/07/2011	300	25	01/07/2036	209 749	-	46 145			-			8 390
RESEAUX 2011 TIERS HUAHIN	01/07/2011	300	25	01/07/2036	1 526 714	-	335 878			-			61 068
EXT 14A1 BTA QT TETAHORA	01/01/2012	300	25	01/01/2037	236 234	47 236	9			9 468			(19)
MEC DE LA RAS-HT AU MAG	01/01/2012	300	25	01/01/2037	2 108 465	-	421 695			-			84 339
EXT 14A1 BTA QT LEFOC	01/01/2012	300	25	01/01/2037	2 098 753	419 659	91			84 116			(166)
RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	300	25	01/01/2037	8 203 154	1 640 271	359			328 773			(647)
EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	300	25	12/04/2037	654 501	123 575	(20)			26 235			(55)
EXT 14A1 BTA QT LEFOC HUA	12/04/2012	300	25	12/04/2037	1 117 055	210 908	(34)			44 775			(93)
RESEAUX CP HUAHINE 2012	01/07/2012	300	25	01/07/2037	47 848 244	-	8 612 685			-			1 913 930
RESEAUX CP HUAHINE 2013	01/07/2013	300	25	01/07/2038	50 367 836	-	7 051 496			-			2 014 713
DEVIAT°RESEAU HTA/BTA HUA	11/07/2013	300	25	11/07/2038	16 872 613	-	2 343 419			-			674 905
EXT 14A1 QT TEURURAI HUA	01/01/2014	300	25	01/01/2039	294 395	35 304	24			11 800			(24)
ART14A1 065779/CH/2013	01/01/2014	300	25	01/01/2039	828 267	99 327	66			33 200			(69)
EXT 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	300	25	01/01/2039	1 532 372	183 764	121			61 422			(127)
RESEAUX CP HUAHINE 2014	01/07/2014	300	25	01/07/2039	59 750 532	-	5 975 053			-			2 390 021
RESEAUX CP HUAHINE 2015	01/07/2015	300	25	01/07/2040	27 433	-	1 646			-			1 097
RESEAUX CP HUAHINE 2016	01/07/2016	300	25	01/07/2041	2 184 378	-	43 688			-			43 688
RESEAUX 2016 CONCED HUAHI	01/07/2016	300	25	01/07/2041	92 853	-	1 857			-			1 857
SOUT HTA RESEAU AERIEN	01/01/2008	420	35	01/01/2043	16 521 399	-	4 248 360			-			472 040
EXT HT/BTAS A14 BAIE DE	01/01/2008	420	35	01/01/2043	19 207 220	-	4 939 002			-			548 778
EXT QT TEIHOARII/TUARIHIO	28/04/2008	420	35	28/04/2043	278 502	-	69 027			-			7 957
EXT A14 QT TARAVARI HUA	01/10/2008	420	35	01/10/2043	21 061 415	-	4 964 479			-			601 755
RESEAU BOUCLAGE HUAHINE	01/01/2012	420	35	01/01/2047	24 666 150	3 523 184	551			706 180			(1 433)
EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISE	01/01/2012	420	35	01/01/2047	1 034 676	147 788	22			29 622			(60)
EXT 14A1 QT TEURURAI HUA	01/01/2014	420	35	01/01/2049	331 977	28 435	20			9 504			(19)
EXT 14A1 436/MEM HUAHINE	01/01/2014	420	35	01/01/2049	31 670 373	2 712 692	1 912			906 708			(1 840)
POSE CABLE HTA S/ PONT DE	01/01/2015	420	35	01/01/2050	4 820 853	220 227	55 251			110 415			27 324
RESEAUX CP HUAHINE 2015	01/07/2015	420	35	01/07/2050	383 809	16 482	(33)			10 988			(22)
RSX SOUT TIERS HUA 2015	01/07/2015	420	35	01/07/2050	1 501 442	-	64 347			-			42 898

Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
COMPTAGE HUAHINE 1991	01/01/1991	240	20	01/01/2011	27 650 795	-	27 650 795			-			-
COMPTAGE HUAHINE 92	01/01/1992	240	20	01/01/2012	2 054 937	2 054 937	-			-			-
COMPTAGE HUAHINE 1992	01/01/1992	240	20	01/01/2012	4 446 812	-	4 446 812			-			-
COMPTAGE HUAHINE 93	01/01/1993	240	20	01/01/2013	952 592	952 592	-			-			-
COMPTAGE HUAHINE 1993	01/01/1993	240	20	01/01/2013	786 280	-	786 280			-			-
COMPTAGE HUAHINE 94	01/01/1994	240	20	01/01/2014	2 643 358	2 643 358	-			-			-
COMPTAGE HUAHINE 1994	01/01/1994	240	20	01/01/2014	5 630 469	-	5 630 469			-			-
COMPTAGE HUAHINE 95	01/01/1995	240	20	01/01/2015	1 655 793	1 655 793	-			-			-
COMPTAGE HUAHINE 1995	01/01/1995	240	20	01/01/2015	1 706 855	-	1 706 855			-			-
COMPTAGE HUAHINE 96	01/01/1996	240	20	01/01/2016	914 863	914 863	-			-			-
COMPTAGE HUAHINE 1996	01/01/1996	240	20	01/01/2016	6 663 413	-	6 663 413			-			-
COMPTAGE HUAHINE 97	01/01/1997	285	23,75	01/10/2020	964 081	-	926 024			-			10 148
COMPTAGE HUAHINE 1997	01/01/1997	285	23,75	01/10/2020	5 467 831	-	5 251 995			-			57 556
COMPTAGE HUAHINE 98	01/01/1998	273	22,75	01/10/2020	847 130	-	780 251			-			17 834
COMPTAGE HUAHINE 1998	01/01/1998	273	22,75	01/10/2020	6 327 791	-	5 828 229			-			133 217
COMPTAGE HUAHINE 99	01/01/1999	261	21,75	01/10/2020	847 701	-	747 315			-			26 770
COMPTAGE HUAHINE 1999	01/01/1999	261	21,75	01/10/2020	6 993 888	-	6 165 664			-			220 860
COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	249	20,75	01/10/2020	1 840 766	-	1 550 118			-			77 506
COMPTAGE HUAHINE 2000	01/01/2000	249	20,75	01/10/2020	6 309 070	-	5 312 901			-			265 645
COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	240	20	01/01/2021	134 559	-	107 648			-			6 728
COMPTAGE HUAHINE 2001	01/01/2001	240	20	01/01/2021	5 488 939	-	4 391 152			-			274 447
COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	240	20	01/01/2022	1 594 456	-	1 195 843			-			79 722
COMPTAGE HUAHINE 2002	01/01/2002	240	20	01/01/2022	6 904 948	-	5 178 710			-			345 247
COMPTAGE HUAHINE 2003	01/01/2003	240	20	01/01/2023	4 675 567	-	3 272 896			-			233 779
POSE COMPTEURS 2004 HUA	01/07/2004	240	20	01/07/2024	1 006 344	-	628 963			-			50 317
BRANCHEMENT HUAHINE 2004	01/07/2004	240	20	01/07/2024	4 833 844	-	3 021 150			-			241 692
COMPTAGE HUAHINE 2005	01/06/2005	240	20	01/06/2025	3 890 252	-	2 253 105			-			194 512
POSE COMPTEUR CP HUAHINE	01/07/2005	240	20	01/07/2025	1 145 655	-	658 754			-			57 283
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2006	240	20	01/07/2026	1 852 340	-	972 478			-			92 617
BRCHT HUAHINE 2006	01/07/2006	240	20	01/07/2026	2 614 812	-	1 372 777			-			130 740
BRCHT AERIEN COLOMBANI JC	01/01/2007	240	20	01/01/2027	51 184	-	25 590			-			2 559
BRCHT AEROSOUT TERAHI	01/01/2007	240	20	01/01/2027	51 373	-	25 688			-			2 569
BCHT AEROSOUT RIMO MANUEL	01/01/2007	240	20	01/01/2027	35 649	-	17 824			-			1 783
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2007	240	20	01/07/2027	1 769 938	-	840 721			-			88 497
BRCHT HUAHINE 2007	01/07/2007	240	20	01/07/2027	4 721 689	-	2 242 802			-			236 085
BRCHT/CPTAGES CP HUAHINE	01/07/2008	240	20	01/07/2028	1 554 242	-	660 552			-			77 712
BRCHT 2008 FINANC TIERS	01/07/2008	240	20	01/07/2028	3 625 919	-	1 541 016			-			181 296
BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2009	01/07/2009	240	20	01/07/2029	2 510 484	-	941 430			-			125 524
BRCHT 2009 FINANC. TIERS	01/12/2009	240	20	01/12/2029	3 422 003	-	1 211 958			-			171 100
BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2010	01/07/2010	240	20	01/07/2030	905 176	294 290	(107)			45 351			(92)
COMPTAGE TIERS HUA 2010	01/07/2010	240	20	01/07/2030	2 837 072	-	922 050			-			141 854
BRCHT/CPTAG HUAHINE 2011	01/07/2011	240	20	01/07/2031	3 663 523	145 465	862 003			26 488			156 688
COMPTAGE TIERS HUA 2011	01/07/2011	240	20	01/07/2031	3 462 887	-	952 292			-			173 144
BRCHT/CPTAGES HUAHINE	01/07/2012	240	20	01/07/2032	1 212 708	161 691	111 167			35 997			24 638
COMPTAGE TIERS HUA 2012	01/07/2012	240	20	01/07/2032	3 570 827	-	803 435			-			178 541

Composants	Date de mise en service	Durée Amort / Mois	Durée Amort / An	Date de fin de vie	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRLI)	Dotation/Reprise Global			ATO +/-
										AT	PR	Caducité	
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2013	240	20	01/07/2033	865 740	92 899	58 605			26 584			16 703
COMPTAGE TIERS HUA 2013	01/07/2013	240	20	01/07/2033	2 564 020	-	448 703			-			128 201
CPTEURS SOLAIRE HUA 2013	01/07/2013	240	20	01/07/2033	208 018	-	36 403			-			10 401
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2014	240	20	01/07/2034	722 058	45 322	44 935			18 148			17 955
COMPTAGE TIERS HUA 2014	01/07/2014	240	20	01/07/2034	3 227 553	-	403 445			-			161 378
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2015	240	20	01/07/2035	862 472	47 757	16 929			31 838			11 286
COMPTAGE TIERS HUA 2015	01/07/2015	240	20	01/07/2035	3 041 743	-	228 131			-			152 087
BRCHT/COMPTAGES HUAHINE	01/07/2016	240	20	01/07/2036	3 180 213	13 544	65 961			13 544			65 961
COMPTAGE TIERS HUA 2016	01/07/2016	240	20	01/07/2036	2 485 535	-	62 138			-			62 138
PR COMPTEURS								6 096 619			(62 644 584)		
PR RESEAUX AERIENS								125 985 589			80 932 700		
PR POSTES & TRANSFOS								2 944 448			(1 133 731)		
<b>TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE</b>					<b>756 417 180</b>	<b>23 791 807</b>	<b>278 833 100</b>	<b>135 026 656</b>	<b>417 945 837</b>	<b>3 766 190</b>	<b>17 154 385</b>	<b>9 685 807</b>	<b>23 554 347</b>
<b>&gt;&gt;&gt;&gt; TOTAL PAR CONCESSION HUAHINE</b>					<b>1 543 764 450</b>	<b>218 576 633</b>	<b>517 382 408</b>	<b>161 247 851</b>	<b>1 026 768 915</b>	<b>27 554 326</b>	<b>24 895 401</b>	<b>22 751 094</b>	<b>47 210 674</b>

### 3 – Suivi du programme contractuel d'investissements

#### Total distribution

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Valeur Brute
22	E4921	EQUIP. SUPPORTS RESEAUX HT&BT - ILES	2 015 453
22	E4903	RENOUVEL. RESEAUX ILES	168 925
22	E4900	NVX COMPTEURS/PREPAIEMENT ILES (COMPTAGE)	552 841
22	E4901	REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	2 627 372
<b>22</b>		<b>TOTAL TRAVAUX ARTICLE 13</b>	<b>5 364 591</b>
<b>22</b>		<b>TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE</b>	<b>5 364 591</b>

#### Total production

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Valeur Brute
22	R22501	FOURN ET POSE MATERIEL PR SSI TWIDO I22000	588 424
22	R22502	F&P COFFRET AUTOMATE REPORT INFO CENT HUA	936 027
<b>22</b>		<b>TOTAL PRODUCTION HUAHINE</b>	<b>1 524 451</b>

### 4 – Dépenses de renouvellements réalisées dans l'année

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Montant renouvellement
22	E4921	EQUIP. SUPPORTS RESEAUX HT&BT - ILES	2 015 453
22	E4903	RENOUVEL. RESEAUX ILES	168 925
22	E4901	REN.BRCHT&PREPAIEMT ILES (COMPTAGE)	2 627 372
<b>22</b>		<b>TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE</b>	<b>4 811 750</b>

4,8 MF ont été investies dans le renouvellement des immobilisations du domaine concédé

## 5 - Dépenses d'améliorant réalisés dans l'année

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Améliorant
22	R22501	FOURN ET POSE MATERIEL PR SSI TWIDO I22000	588 424
22	R22502	F&P COFFRET AUTOMATE REPORT INFO CENT HUA	936 027
<b>22</b>		<b>TOTAL PRODUCTION HUAHINE</b>	<b>1 524 451</b>

Ets	N° Chantier	Libellé des chantiers	Montant améliorant
22	E4900	NVX COMPTEURS/PREPAIEMENT ILES (COMPTAGE)	552 841
<b>22</b>		<b>TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE</b>	<b>552 841</b>

Ets		N° Chantier	Libellé des chantiers	Valeur Brute
22	tiers	CR3003	RACCORDEMENT AUTOP RODUCTEUR 2012	89 969
22	concedant	E4950	TVX DE BRANCHEMENT ILES	92 853
22	tiers	E4950	TVX DE BRANCHEMENT ILES	2 395 566
<b>22</b>			<b>TOTAL FINANCEMENT CONCEDANT ET TIERS</b>	<b>2 578 388</b>

## 6 - Indemnités de fin de concession dans le cadre de l'article 22

- L'article 22 « REPRISE DES INSTALLATIONS EN FIN DE CONCESSION » du cahier des charges prévoit qu'il sera attribué une indemnité au concessionnaire pour la valeur non amortie des ouvrages faisant partie intégrante de la concession, établis par le concessionnaire pendant les dix dernières années de la concession et pour autant que le concessionnaire ait contribué au financement de ces ouvrages et dans la proportion de sa participation à leur premier établissement.

Cette indemnité sera égale au montant réajusté conformément à l'Article 27, des dépenses dûment justifiées par le concessionnaire, sauf déduction pour chaque ouvrage de 1/10<sup>ème</sup> de cette valeur réajustée pour chaque année entière légale écoulée depuis son achèvement.

L'amortissement correspondant, dit amortissement de caducité, sera, chaque année, égal à 1/N de la valeur des ouvrages, N étant le nombre d'années restant à courir avant la fin de la concession (pour N > 10) et égal à 1/10 pour de la valeur des ouvrages pour les dix dernières années de la concession.

- Application de la formule  
Pour les concessions prenant fin en 2020, les acquisitions de biens réalisées par le concessionnaire au cours de la période du 01/01/2010 au 30/09/2020 donneront lieu à indemnisation.  
L'indemnité de fin de concession comportera un nombre de 10<sup>ème</sup> de la valeur d'origine égal à : 10 – (2020 – (année de mise en service+1)).  
Soit :

	année légale	Indemnité en 10 <sup>ème</sup> de la VO
du 01/01 au 31/12	2009 entière	0
du 01/01 au 31/12	2010 entière	1
du 01/01 au 31/12	2011 entière	2
du 01/01 au 31/12	2012 entière	3
du 01/01 au 31/12	2013 entière	4
du 01/01 au 31/12	2014 entière	5
du 01/01 au 31/12	2015 entière	6
du 01/01 au 31/12	2016 entière	7
du 01/01 au 31/12	2017 entière	8
du 01/01 au 31/12	2018 entière	9
du 01/01 au 31/12	2019 entière	10
du 01/01 au 30/09	2020 partielle	10

- Le montant de l'indemnité prévisionnelle au titre des investissements 2010 à 2016 s'élève à 66 MXPF.



Ets	Composants	date de mise en service	durée amortissement	date de fin de vie	Valeur Brute Brute Concessionnaire	taux améliorant	Montant de la part améliorante	Montant indemnité fin de concession
22	EXT 14A1 436/MEM HUAHINEVILLAGE FAATETORO MAROE	01/01/2014	25	01/01/2039	1 532 372	100%	1 532 372	766 186
22	RESEAUX CP HUAHINE 2014CP 2014	01/07/2014	25	01/07/2039	59 750 532	0%	-	-
22	RESEAUX CP HUAHINE 2015CP 2015	01/07/2015	25	01/07/2040	27 433	0%	-	-
22	RESEAU BOUCLAGE HUAHINETRAVERSIERE FAIE & MAROE	01/01/2012	35	01/01/2047	24 666 150	100%	24 666 150	7 399 845
22	EXT 14A1 BTS Q.HENNEBUISEHUAHINE FAIE	01/01/2012	35	01/01/2047	1 034 676	100%	1 034 676	310 403
22	EXT 14A1 QT TEURURAI HUATUIHANI MAROE A HUAHINE	01/01/2014	35	01/01/2049	331 977	100%	331 977	165 989
22	EXT 14A1 436/MEM HUAHINEVILLAGE FAATETORO MAROE	01/01/2014	35	01/01/2049	31 670 373	100%	31 670 373	15 835 187
22	POSE CABLE HTA S/ PONT DEMAROE À HUAHINE	01/01/2015	35	01/01/2050	4 820 853	80%	3 856 682	2 314 009
22	RESEAUX CP HUAHINE 2015CP 2015	01/07/2015	35	01/07/2050	383 809	100%	383 809	230 285
22	RSX SOUT TIERS HUA 2015FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2015	35	01/07/2050	-	-	-	-
22	BRCHT/CPTAGE HUAHINE 2010	01/07/2010	20	01/07/2030	905 176	100%	905 176	90 518
22	COMPTAGE TIERS HUA 2010FINANCEMENT	01/07/2010	20	01/07/2030	-	-	-	-
22	BRCHT/CPTAG HUAHINE 2011	01/07/2011	20	01/07/2031	3 663 523	14%	528 668	105 734
22	COMPTAGE TIERS HUA 2011FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2011	20	01/07/2031	-	-	-	-
22	BRCHT/CPTAGES HUAHINECP 2012	01/07/2012	20	01/07/2032	1 212 708	59%	718 462	215 539
22	COMPTAGE TIERS HUA 2012FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2012	20	01/07/2032	-	-	-	-
22	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2013	01/07/2013	20	01/07/2033	865 740	61%	530 593	212 237
22	COMPTAGE TIERS HUA 2013FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2013	20	01/07/2033	-	-	-	-
22	CPTEURS SOLAIRE HUA 2013	01/07/2013	20	01/07/2033	-	-	-	-
22	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2014	01/07/2014	20	01/07/2034	722 058	50%	362 225	181 113
22	COMPTAGE TIERS HUA 2014FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2014	20	01/07/2034	-	-	-	-
22	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2015	01/07/2015	20	01/07/2035	862 472	74%	635 457	381 274
22	COMPTAGE TIERS HUA 2015FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2015	20	01/07/2035	-	-	-	-
22	RESEAUX CP HUAHINE 2016CP 2016	01/07/2016	25	01/07/2041	2 184 378	0%	-	-
22	RESEAUX 2016 CONCED HUAHINE FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2016	25	01/07/2041	-	-	-	-
22	BRCHT/COMPTAGES HUAHINECP 2016	01/07/2016	20	01/07/2036	3 180 213	17%	540 636	378 445
22	COMPTAGE TIERS HUA 2016FINANCEMENT HUAHINE	01/07/2016	20	01/07/2036	-	-	-	-
22	<b>TOTAL DISTRIBUTION HUAHINE</b>				<b>321 162 089</b>		<b>104 138 672</b>	<b>40 411 726</b>
22	<b>&gt;&gt;&gt;&gt; TOTAL PAR CONCESSION HUAHINE</b>				<b>584 071 281</b>		<b>229 589 241</b>	<b>65 382 274</b>



## 7 - Plan de Renouvellement

### Distribution

	2017	2018	2019	2020	Total à renouveler
Transfos	1 500 000	-	-	1 568 518	<b>3 068 518</b>
IAT IAM	6 000 000	-	-	-	<b>6 000 000</b>
Réseaux HTA	25 000 000	25 375 000	25 755 625	26 141 959	<b>102 272 584</b>
Réseaux BT	6 000 000	6 090 000	6 181 350	6 274 070	<b>24 545 420</b>
Branchements et comptages	3 500 000	3 552 500	3 605 788	3 659 874	<b>14 318 162</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42 000 000</b>	<b>35 017 500</b>	<b>35 542 763</b>	<b>37 644 422</b>	<b>150 204 684</b>

### Production

	2017	2018	2020	Total à renouveler
ALTERNATEUR GROUPE			13 713 825	<b>13 713 825</b>
AN FILIERES	11 120 662			<b>11 120 662</b>
BLOC MOTEUR GROUPE	45 288 691	45 968 021	-	<b>91 256 712</b>
SECURITE	10 303 091			<b>10 303 091</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66 712 444</b>	<b>45 968 021</b>	<b>13 713 825</b>	<b>126 394 290</b>

## **5 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC**

### 1. Etats des engagements à incidence financière

## 1 - Etats des engagements à incidence financière

### a) Convention de fourniture de Gasoil pour les autres îles (EDT – PETROPOL)

Durée : 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2020 (et couvre la période allant jusqu'au 31/12/2020)

Prix : prix officiels fixés par la Polynésie française, diminués d'une remise de 1,35 xpf/litre sur les prestations locales.

Le contrat contient des clauses de garanties de stock, de livraison prioritaire, et d'adaptation aux demandes du client.

### b) Accord d'Indemnité de Départ à la Retraite

Accord collectif d'entreprise, durée indéterminée.

Une somme est provisionnée chaque année, en fonction notamment d'une estimation du turnover du personnel, de l'âge prévisionnel de départ à la retraite des agents, et de leur niveau de rémunération prévu.

### c) Divers accords de maîtrise foncière des réseaux

Conventions d'occupation d'emprises foncières par des postes de transformation, et conventions d'autorisation de passage par les conduites électriques.

Incidence financière faible, la gratuité étant la règle.

Durée généralement calée sur celle de la concession existante.

### d) Baux

Bailleur	Objet du bail
TEMANAHA STELLA	AGENCE HUAHINE

### e) Conventions de raccordement et d'achat de la production photovoltaïque

Conventions de raccordement et d'achat, conformes au modèle adopté par arrêté n°2128 CM du 23/11/2010. Les prix de rachat, garantis 25 ans, varient en fonction de la puissance installée, conformément à la réglementation.

La durée des contrats est cependant limitée à la date de fin du contrat de concession attribué à EDT.

### f) Contrat d'adhésion au régime de retraite complémentaire

EDT a adhéré en 1970 au régime de retraite complémentaire pour ses cadres et agents de maîtrise, auprès des caisses CRE et IRCAFEX, institutions paritaires désignées par les régimes ARRCO et AGIRC pour la Polynésie française.

### g) Conventions d'occupation pour implantation de panneaux photovoltaïques, conclues entre EDT et Electra.

EDT met en location les espaces accueillant les installations photovoltaïques suivantes de sa filiale ELECTRA :

SITE DE PRODUCTION	Date de mise en service	Durée du contrat
HUAHINE	23/12/2010	18 ans

### h) Contrats d'abonnement souscrits par la clientèle

Cf. paragraphe :

1. OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

➤ Aspects commerciaux

**i) Contrat de supports communs avec l'OPT**

EDT met à disposition de l'OPT ses supports aériens du réseau de distribution électrique, afin que cette dernière puisse y poser ses propres réseaux de télécommunication. Ce sont ainsi près de 44.000 poteaux qui sont mis à disposition, toutes concessions confondue, contre rémunération.

Durée : 1<sup>er</sup> janvier 2014 – 31 décembre 2020